

# Le rythme des « coupures » chez les assistés sociaux se maintient à 20%

En six mois, les agents de l'aide sociale en ont effectué 10 768

GILBERT BRUNET  
du bureau de LA PRESSE  
QUÉBEC

Six mois après le début des enquêtes au domicile des assistés sociaux, le rythme initial des « coupures » se maintient à près de 20 p. cent, à la surprise d'ailleurs du parrain de la mesure et ministre de la Sécurité du revenu, M. Pierre Paradis.

Entre le 20 mai et le 20 novembre 1986, 10 768 bénéficiaires de l'aide sociale ont vu bien perdu les prestations mensuelles qu'ils recevaient jusque là (5 710), ou ils ont vu leurs prestations corrigées à la baisse (1 960) ou encore de nouveaux requérants ont essuyé un refus (3 098) à la suite d'une visite chez eux de l'un des 150 en-

quêteurs spéciaux embauchés par le ministère.

À l'inverse, 988 assistés sociaux ont vu leurs chèques mensuels majorés, résultat de ces visites à domicile. Pour 46 682 « dossiers », ou 80 p. cent des cas étudiés pendant ces six premiers mois de l'opération, c'est le statu quo.

En instituant ces visites maintes fois contestées, en mai dernier, M. Paradis estimait que 18 p. cent des quelque 600 000 dossiers d'assistés sociaux étaient irréguliers, tant en raison « d'abus que du laxisme administratif » du ministère dont il venait de prendre la responsabilité.

Hier, il s'est dit « surpris qu'après six mois, nous en soyions encore à un taux de 20 p.

cent, alors qu'une diminution graduelle aurait dû survenir après trois mois ».

M. Paradis a toutefois refusé de dévoiler la somme qui sera économisée par l'État selon les prévisions révisées. « Nous estimions, au départ, une épargne nette de \$68 millions. Elle sera réalisée et même davantage », s'est-il contenté de répondre en entrant au Conseil hebdomadaire des ministres.

En ce qui le concerne, les visites au domicile des assistés sociaux, dont le nombre a chuté de 57 000 en 1986, vont se poursuivre, « en autant qu'elles se fassent de façon à respecter les droits et libertés des bénéficiaires, et en autant que l'opération soit à l'avantage des payeurs de taxes ».

M. Paradis n'a pas non plus voulu évaluer, sur les 10 768 « coupures » décidées en six mois, combien il se trouvait de cas de « fraude ». « C'est minime. Les vrais fraudeurs sont poursuivis par le Procureur général », a-t-il seulement répondu.

Six mois plus tard, le ministre préfère parler d'une « revitalisation » de l'aide sociale au Québec, terme plus positif que le « grand ménage » dont il a longtemps été question.

Au rythme maintenu ces six premiers mois, la visite au domicile des 400 000 ménages inscrits à l'aide sociale prendra plus de trois ans. Contre un budget annuel de \$9 millions, les 150 enquêteurs spéciaux ont pour man-

dat de récupérer au moins \$68 millions la première année.

La facture annuelle globale de l'aide sociale atteignait, en 1985, les \$2,2 milliards. C'est dire que chaque tranche de un p. cent représente \$2,2 millions pour le Trésor public.

Cette enquête spéciale se déroule parallèlement à la réforme en profondeur du régime d'aide sociale, qui abolirait notamment la discrimination fondée sur l'âge des prestataires. Ce projet a été retardé à plusieurs reprises et ne reviendra devant le Conseil des ministres qu'en février, quand M. Paradis connaîtra les « intentions réelles » d'Ottawa à l'égard de la réforme de l'assurance-chômage proposée dans le rapport Forget.



Donatien Corriveau

## Corriveau au Conseil des services essentiels

GILBERT BRUNET  
du bureau de LA PRESSE  
QUÉBEC

Ex-président de la CSN, devenu candidat libéral dans Joliette aux élections du 2 décembre 1985, M. Donatien Corriveau vient d'être nommé commissaire au Conseil des services essentiels.

LA PRESSE a appris que le Conseil des ministres a entériné, hier soir, cette nomination qui sera annoncée aujourd'hui ou demain.

Au Conseil, M. Corriveau remplacera M. Roger Laramée qui démissionnait de son poste, au début du mois, se disant dorénavant « incapable de défendre la Loi 57 » qui encadre les négociations dans les secteurs publics et parapublics.

Comme M. Laramée, ex-directeur du Syndicat canadien d'information et de documentation sur les clauses et litiges. Il aura aussi une dimension « nationale », plus modeste mais susceptible de façonner au Centre une réputation qui franchirait les frontières.

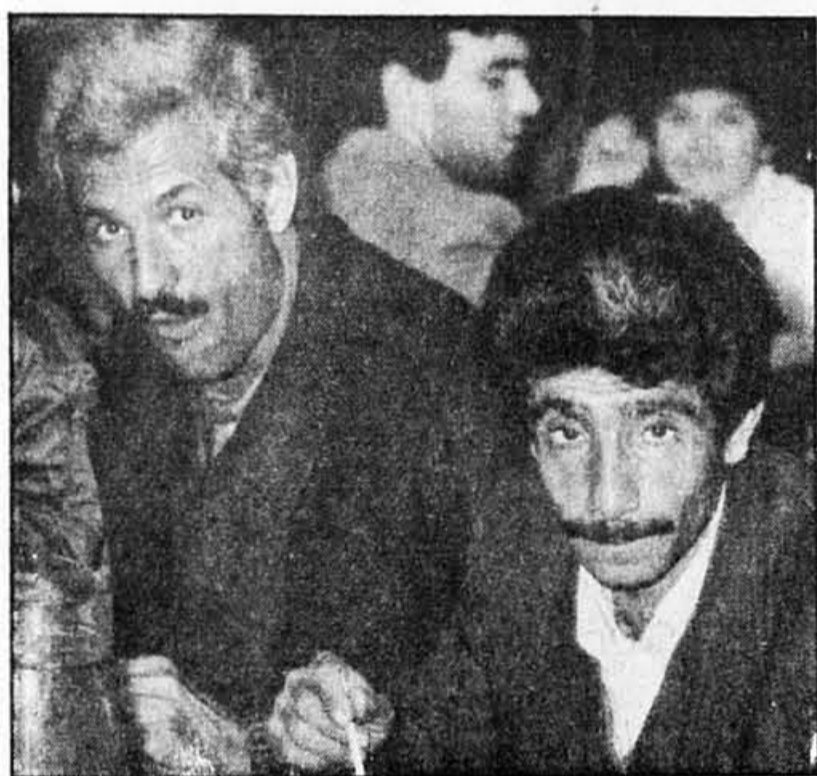
Le Centre n'aura pas cette dimension, du moins pas au départ. Il s'agit davantage d'un bureau d'information et de documentation sur les clauses et litiges. Il aura aussi une dimension « nationale », plus modeste mais susceptible de façonner au Centre une réputation qui franchirait les frontières.

M. Rémillard n'en est pas moins fier que son vieux projet se matérialise, dans sa circonscription électorale en outre. Le Centre logera en effet sur la Grande-Allée, au cœur de Québec. En plus de son aide financière, le ministère des Relations internationales prêtera des fonctionnaires au Centre pour qu'il puisse bien démarrer.

Le président du Centre est Me Nabil Antaki, professeur à l'université Laval; son secrétaire est Me Paul Vézina, bâtonnier du Québec. Les quatre autres membres du conseil d'administration sont le recteur de Laval, M. Jean-Guy Paquet; le président de la Chambre des notaires, Me Jean Lambert; et deux dirigeants de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, MM. Jacques Desmeules et Pierre-Emile Reinhart.

En 1985, il surprenait une nouvelle fois en se portant candidat du Parti libéral du Québec, peu réputé pour ses fréquentations avec les dirigeants syndicaux.

Le député péquiste sortant, M. Guy Chevrette, lui faisait cependant mordre la poussière, par une majorité de 2 100 voix, Joliette étant l'un des 23 sièges que le Parti québécois parvenait à rescaper.



En six ans, 18 446 étrangers arrivés au Québec ont demandé, comme ces Turcs, le statut de réfugié.

## 5 643 des 18 446 réfugiés arrivés au Québec depuis six ans ont été acceptés

LILY TASSO

Selon Immigration-Canada, sur les 18 446 revendicateurs de statut de réfugié arrivés au Québec depuis 1980, 5 643 l'ont obtenu et 12 803 ont essuyé un refus.

Mais il est presque impossible de savoir combien parmi ces 12 803 ont quitté le Canada, étant donné que la loi actuelle permet de prolonger le séjour durant plusieurs années.

Voici le détail de ces chiffres: en 1980, sur 1 003 demandes, 263 acceptées; en 1981, sur 2 020, 453 acceptées; en 1982, sur 3 148, 609 acceptées; de janvier 1983 à mars

1984, sur 2 648, 1 084 acceptées; d'avril 1984 à mars 1985, sur 5 709, 1 217 acceptées; d'avril 1985 à mars 1986, sur 4 017, 1 044 acceptées; d'avril à novembre 1986, sur 1 901, 973 acceptées.

Ces réfugiés proviennent principalement d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie et tout récemment, comme on le sait, de Turquie.

Depuis une quinzaine de jours, c'est une avalanche de Latino-Américains venant par autobus des États-Unis d'où ils craignent d'être déportés. Les plus nombreux sont les Salvadoriens, environ 650, suivis d'une centaine de Chiliens et d'une cinquantaine de Guatémaltèques.

## La ville de Québec aura son centre d'arbitrage commercial international

Il aura fallu « surmonter le lobby montréalais »

GILBERT BRUNET  
du bureau de LA PRESSE  
QUÉBEC

Comme Montréal doit affronter, pour que se réalise son projet de Centre bancaire international, les pressions des milieux politiques et d'affaires de Toronto, Québec a dû « surmonter le lobby montréalais » avant de parvenir à lancer — ce qui sera fait aujourd'hui — son Centre d'arbitrage commercial national et international.

Ce « lobby montréalais », LA PRESSE a appris que c'est surtout au Conseil des ministres qu'il s'est manifesté, par l'entremise des ministres dits « économiques », qui représentent non seulement des circonscriptions montréalaises mais les intérêts des milieux d'affaires de la métropole.

Au terme d'un long débat, le gouvernement Bourassa s'est rangé derrière la position défendue par le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard. Le Centre d'arbitrage sera situé à Québec et le gouvernement s'engage à lui fournir une subvention de \$500 000 en cinq ans, dont un premier chèque de \$100 000 qui sera remis ce matin par M. Rémillard aux dirigeants du Centre.

À l'origine du projet, en 1984, M. Rémillard était professeur à l'université Laval. Devenu candidat libéral à la fin de 1985, il promettait de faire de Québec une petite « Genève d'Amérique », à vocation internationale.

Depuis qu'il a accédé aux Relations internationales, le député de Jean-Talon n'a abandonné ni



Gil Rémillard

ses vieux projets ni ses vieux amis.

Après l'obtention du prochain Sommet de la francophonie et la conquête du titre de « ville du pa-

trimoine mondial » conféré à la Vieille capitale par l'UNESCO, Québec reçoit aujourd'hui le Centre d'arbitrage commercial.

Le projet initial était plus grandiose: on parlait d'un tribunal international, à instituer de toutes pièces puisqu'il n'existe nulle part un quelconque « La Haye commerciale », destiné à interpréter les conventions commerciales ou les litiges internationaux en matières de commerce.

Le Centre n'aura pas cette dimension, du moins pas au départ. Il s'agit davantage d'un bureau d'information et de documentation sur les clauses et litiges. Il aura aussi une dimension « nationale », plus modeste mais susceptible de façonner au Centre une réputation qui franchirait les frontières.

M. Rémillard n'en est pas moins fier que son vieux projet se matérialise, dans sa circonscription électorale en outre. Le Centre logera en effet sur la Grande-Allée, au cœur de Québec. En plus de son aide financière, le ministère des Relations internationales prêtera des fonctionnaires au Centre pour qu'il puisse bien démarrer.

Le président du Centre est Me Nabil Antaki, professeur à l'université Laval; son secrétaire est Me Paul Vézina, bâtonnier du Québec. Les quatre autres membres du conseil d'administration sont le recteur de Laval, M. Jean-Guy Paquet; le président de la Chambre des notaires, Me Jean Lambert; et deux dirigeants de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, MM. Jacques Desmeules et Pierre-Emile Reinhart.

## Le protectionnisme envers et contre tout

Presse Canadienne  
WASHINGTON

Une conférence sur le commerce canado-américain a conclu, hier, que le Canada ne serait probablement pas exempté des lois américaines de protection commerciale, si jamais il concluait une entente de libre-échange avec les États-Unis.

Ces lois ont obligé le Canada, récemment, à prélever une taxe d'exportation de 15 p. cent sur son bois d'œuvre, plutôt qu'il fasse l'objet de droits compensatoires de la part des États-Unis.

Selon les participants à la conférence, les États-Unis vont résister fermement à toute tentative du Canada d'être exempté des lois américaines destinées à se protéger des pratiques commerciales injustes de la part des pays étrangers.

Un des objectifs principaux du Canada dans les négociations sur le libre-échange consiste justement à obtenir des concessions dans l'application des lois commerciales américaines relatives à l'entrée des marchandises canadiennes aux États-Unis.

M. Gary Hufbauer, expert en droit international de l'université Georgetown, à Washington, a rappelé que les États-Unis ont refusé d'exempter Israël des lois américaines de protection commerciale, au moment de la signature d'un accord sur le libre-échange, en 1984.

### En octobre

L'entente, quelle qu'elle soit, qui pourrait être conclue par le Canada avec les États-Unis, serait-elle acceptée par le Congrès? Cela dépendra, ont dit les participants à la conférence, des dispositions du Congrès en octobre prochain, au moment où il étudiera la question. Cela dépendra également, ont-ils ajouté, du travail de promotion que fera l'administration Reagan.

Pour plusieurs participants, il serait bon de former un conseil canado-américain des différends commerciaux, qui se pencherait sur les problèmes à mesure qu'ils se présentent, si un accord de libre-échange est signé. Cela éviterait peut-être le recours aux lois de représailles, présentes dans les deux pays.

## Libre-échange: le NPD réclame un ultimatum, le PLC un débat d'urgence

PIERRE APRIL  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

Dès la reprise des travaux parlementaires, lundi, le premier ministre Brian Mulroney sera fermement invité par les partis d'opposition aux Communes à expliquer une fois pour toute la position de son gouvernement dans le dossier des négociations sur le libre-échange.

Hier, au cours d'une réunion de leur comité des priorités tenue en vue de la rentrée parlementaire, les néo-démocrates en sont arrivés à la conclusion que le premier ministre devra lancer un ultimatum aux Américains et les menacer de retirer l'équipe canadienne de Simon Reisman de la table de négociation si certaines déclarations et positions ne sont pas définitivement clarifiées.

Au cours d'une rencontre avec la presse, le chef du NPD, M. Ed Broadbent a exigé que le chef du gouvernement s'engage à mettre un terme aux négociations sur le libre-échange si les États-Unis ne promettent pas de ne plus remettre en cause le pacte de l'automobile et les industries culturelles canadiennes.

M. Broadbent a rappelé que lundi, le chef négociateur américain, M. Peter Murphy, dans un important discours prononcé devant des gens d'affaires à Washington, avait encore une fois indiqué qu'étant donné l'importance des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis dans le domaine de l'automobile — \$50 milliards annuellement —, il ne pouvait pas aborder les négociations élargies sur le libre-échange sans remettre en question le pacte de l'automobile négocié en 1964.

Il a aussi souligné que Peter Murphy avait profité de l'occasion pour rappeler que les industries culturelles, intouchables selon certains ministres fédéraux comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark, et son collègue de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Marcel Masse, pouvaient maintenant faire l'objet des pourparlers entre les deux équipes de négociateurs.

« Les ministres responsables, a précisé M. Broadbent, ne cessent de se contredire depuis quelques semaines et aujourd'hui nous demandons au premier ministre canadien, celui qui a initié le processus de négociation, une politi-

que majeure de son gouvernement, de faire, lundi, dès l'ouverture des travaux de la Chambre, une déclaration sur ces questions.

« C'est la responsabilité de M. Mulroney, a poursuivi le leader néo-démocrate, de clarifier, dans un premier temps, l'approche de son gouvernement sur la notion de souveraineté et, deuxièmement, de rassurer sans équivoque les Canadiens et Canadiennes que nos industries culturelles et le pacte de l'automobile ne font pas partie des négociations. »

Pour M. Broadbent, le chef du gouvernement doit cesser de reculer devant les pressions américaines sur ces questions importantes.

### L'attitude libérale

Pour les libéraux, en plus d'une déclaration en Chambre, dès lundi, toutes ces questions du bois d'œuvre et de libre-échange devraient faire l'objet d'un débat d'urgence.

Hier, le leader de l'opposition officielle en Chambre, M. Herb Gray a écrit au président de la Chambre, John Fraser, pour lui demander la tenue de ce débat.

La lettre de M. Gray mentionnait « une question précise et importante nécessitant un examen urgent, soit les nouvelles demandes du négociateur en chef Murphy (des États-Unis) pour que le pacte de l'automobile canado-américain fasse partie intégrale des négociations de libre-échange avec les États-Unis.

« Ce sérieux développement, précisait la demande libérale, requiert un débat parlementaire immédiat à cause de l'importance du pacte de l'automobile pour la conservation de milliers d'emplois canadiens et du bien-être de l'économie canadienne. »

Enfin, les deux envoyés libéraux à Washington, MM. Brian Tobin et Lloyd Axworthy, de retour hier d'un bref séjour d'une journée à Washington, ont signalé que le gouvernement canadien devait reconnaître que le dossier du libre-échange nécessite une révision profonde et éclairée.

Selon les libéraux, l'administration américaine est maintenant convaincue qu'elle peut intervenir à sa guise pour déterminer les prix des ressources naturelles et des marchandises en provenance du Canada.

Paul Desmarais  
président du conseil  
d'administration

Roger D. Landry  
président éditeur

Michel Roy  
éditeur adjoint

Claude Gravel  
directeur de l'information

Jean-Cuy Dubuc  
editorialiste en chef

## Éditorial

### Le Pacte de l'auto entre deux feux

L'association de Bombardier et de Daihatsu pour fabriquer des voitures au Québec fait rêver. Dans sa chronique d'hier, Alain Dubuc parlait d'un «événement exceptionnel au Québec» et d'un «point tournant pour la province».

Malgré de solides avantages, ce projet pourrait toutefois être tué dans l'oeuf.

Ce mariage entre les technologies japonaise et québécoise est inédit; mais il est fragile, car il dépend de l'accès au marché américain et du Pacte de l'automobile qui garantit cet accès. Or, les Américains sont en train de passer rapidement de la politique de la porte ouverte à celle de la porte mi-close.

En marge des négociations sur le libre-échange, les Américains cherchent par tous les moyens à restreindre la concurrence étrangère. Malgré le Pacte de l'automobile, ce secteur industriel semble tout aussi vulnérable aux velléités protectionnistes américaines que le bois d'oeuvre.

Ottawa s'inquiète de la réaction américaine aux subventions que les gouvernements canadien et québécois envisagent de donner à General Motors pour la modernisation de ses installations à Boisbriand. General Motors a licencié 29 000 employés aux États-Unis à la suite de fermetures d'usines. Ces employés, leur syndicat et leurs élus au Congrès ne verront pas d'un bon oeil l'importation aux États-Unis de voitures fabriquées au Québec grâce à des subventions gouvernementales. Le mécanisme administratif pour lutter contre ces «abus» commence à être bien rodé à Washington et l'industrie automobile canadienne pourrait rapidement se trouver dans un mauvais pas.

Par ailleurs, les négociations sur le libre-échange ne sont guère encourageantes pour l'industrie automobile. Le Canada aurait préféré ne rien toucher au Pacte de l'automobile qui est un accord de libre-échange sectoriel assorti d'importantes garanties pour le Canada. L'Ontario, en particulier, préfère renoncer au libre-échange plutôt que de toucher au Pacte qui a si bien su développer son industrie automobile. Les Américains estiment, en revanche, qu'une industrie aussi importante ne devrait pas être exclue de négociations en vue d'un accord global. Ils craignent notamment que la concurrence devienne plus forte grâce aux subventions gouvernementales et à la protection qu'offrent les garanties du Pacte de l'automobile.

Les beaux projets de Bombardier et de Daihatsu pourraient ainsi ne jamais voir le jour si les rapports commerciaux entre le Canada et les États-Unis continuent à se dégrader.

Le Pacte de l'automobile est un accord remarquable qui a amplement fait l'affaire du Canada. Cela ne veut pas dire qu'il soit immuable. La concurrence d'outre-mer a brouillé les cartes depuis deux décennies et il serait peut-être avantageux de définir un nouveau cadre qui tiendrait mieux compte des réalités du marché.

Quant à la nécessité de subventionner certains investissements au Canada, ce qui dérange tant les protectionnistes américains, il serait bon de rappeler à ces gens que ces subventions ne seraient peut-être pas nécessaires si le gouffre sans fond des dépenses militaires américaines n'était pas, en fin de compte, une subvention très réelle au développement d'industries de haute technologie, aux États-Unis, qui étouffent parfois les modestes efforts du Canada.

Frédéric WAGNIÈRE

### L'avenir vu par les jeunes péquistes

Le Parti québécois n'a plus le vent dans les voiles. Ses partisans le reconnaissent eux-mêmes et se cherchent. Il n'est donc pas étonnant qu'à l'exemple de leurs aînés, les jeunes péquistes s'interrogent et réfléchissent. C'est ce qu'ils feront en fin de semaine, durant trois jours, sous le thème «prendre parti pour l'avenir».

Un avenir, vu avec des yeux de jeunes péquistes, est évidemment différent d'un avenir vu par de jeunes libéraux. Ou encore d'un avenir vu par des jeunes qui ne s'intéressent pas à la chose politique.

Les jeunes péquistes, en effet, non seulement fournissent des armes au PQ pour essayer de regagner la faveur populaire, mais définissent un «nouveau nationalisme».

Le résumé du document péquiste présenté dans *La Presse* d'hier présente la vision «partisane» des jeunes dirigeants péquistes. Le PQ, dit-on, devrait s'ouvrir aux forces montantes, à savoir la «gauche et la droite progressistes». La première est favorable à une responsabilisation des citoyens et de leur communauté; la seconde, à l'entrepreneuriat et à l'épanouissement individuel. «Bref, deux courants complémentaires que le PQ ne doit pas ignorer pour les années à venir.»

Ouvert aux «progressistes de gauche comme de droite», le PQ, qui a flirté avec l'Internationale socialiste et qui aimait à se définir social-démocrate, deviendrait donc un véritable parti de centre. Déjà, il s'agirait d'un virage important.

Sur le plan économique, on est moins original. On insiste sur la nécessité d'élaborer des programmes afin que les jeunes puissent acquérir rapidement de l'expérience en milieu d'emploi. Mais les statistiques que l'on présente sur le chômage datent et négligent les progrès de 1986.

C'est cependant sur leur conception du nationalisme et de l'avenir du Québec, telle que contenue dans un document intitulé «thématique de l'identité québécoise», que les dirigeants des jeunes péquistes apportent les signes les plus intéressants de renouveau.

«De toute évidence, peut-on y lire, le nationalisme québécois trouvera de moins en moins preneur s'il continue à s'articuler autour de l'ethnicité canadienne-française. Tout en affirmant son côté linguistique français, le nationalisme québécois devra dorénavant se définir autour d'un concept géo-politique qui permettra à chacun, nonobstant son appartenance ethnique et son pays d'origine, de manifester son attachement à une terre d'accueil ou tout reste encore à faire.»

Les jeunes péquistes sont donc d'avis que pour créer cet attachement au Québec, «il faudra graduellement accepter la multi-ethnicité du Québec et aussi les contraintes qui lui sont inhérentes. Il faudra certes devenir une terre d'accueil, mais en même temps s'assurer que tous y trouveront une place où la dignité humaine sera considérée au premier plan.»

Au moment où l'arrivée massive de réfugiés réveille chez certains la xenophobie et où certains parlent de «complot d'Ottawa pour assimiler les Canadiens français», voilà certes un langage courageux. Surtout quand il vient de jeunes péquistes!

Pierre VENNAT



Droits réservés

## TRIBUNE LIBRE

### Priorité aux intrus

■ Depuis l'arrivée sauvage des faux réfugiés au Canada, politiciens et journalistes marchent sur des oeufs. À lire et entendre leurs commentaires «douceux» sur le sujet, on a nettement l'impression que la fameuse Charte canadienne des droits de l'homme accorde à ces intrus plus de droits et privilèges qu'au simple citoyen canadien.

La chose n'est pas aussi farfelue qu'il paraît. Jugez par vous-mêmes ce cas précis:

Après un très long séjour aux États-Unis, mon frère revient au pays de ses ancêtres. Se prévalant de son droit de citoyen canadien (croyait-il), il produit une demande d'obtention d'assurance-maladie, y joint son baptistère démontrant qu'il est né au Québec et inclut des pièces attestant qu'il y paie toujours ses impôts. On aurait cru que cela aurait amplement suffi. Hélas! détrompez-vous. Dans l'impossibilité où mon frère se trouve de prouver qu'il n'est pas «citoyen américain» (ô, bêtise humaine!), on lui a refusé à ce jour sa carte-soleil.

Domage que l'avion qui nous le ramenait n'ait pas fait escale en Turquie ou en Sri Lanka. C'eût été si simple...

Paul LAGUEUX  
Montréal

### Déclin d'une métropole

■ M. Doré, notre nouveau maire, n'a pas tardé à démontrer son mépris total envers les contribuables montréalais. Déjà surtaxe, abusé et désabusé, le petit propriétaire subira des hausses de taxes énormes.

La taxe d'eau abolie, pour remplir sa promesse, M. le maire la refilte aux propriétaires qui seront les nouveaux percepteurs pour la Ville. Cette idée avait longtemps été celle du maire Drapeau.

Montréal, vache à lait des riches banlieues de la Communauté urbaine, va poursuivre son déclin pour devenir un gros village. Cent mille personnes de moins depuis l'élection de 1982! Qu'est-ce que ce sera à la prochaine?

Claude AUMONT  
Montréal

### La liberté de fumer

■ Le 1er janvier, une loi très discriminatoire, parrainée par le ministre Lincoln, entraine en vigueur. Il est inconcevable que maintenant les fumeurs ne puissent plus fumer dans nombre d'endroits. Le droit de fumer est acquis depuis des centaines d'années. Déjà du temps de Champlain, les Amérindiens fumaient leurs calumets. Le tabac sauvage de ce temps-là était-il dommageable à la santé? J'en doute fortement.

L'usage du tabac est trop souvent relié à la possibilité d'un

cancer. Il y a plus de 350 ans que le tabac est fumé et le cancer est apparu il y a moins de 100 ans seulement.

On devrait plutôt chercher les sources de cancer du côté du monoxyde de carbone (CO) produit par les véhicules automobiles (...).

Que le ministre de l'Environnement s'attaque donc aux vrais pollueurs plutôt qu'aux fumeurs innocents à qui l'on fait payer à prix fou un plaisir bénin (...)

Gerard CHARETTE  
Laval

### Un excellent «Bye Bye»

■ À chaque fin d'année, plus de 4 millions de téléspectateurs font le décompte de l'année qui s'achève avec le BYE BYE. (...) Bravo à Dominique Michel (qui est dans une classe à part), à Michel Côté, Michèle Deslauriers, Yves Jacques: une performance excellente et une finesse de tous les instants.

Cette année, le tournage dans un appartement très «high tech» a été formidable; il a semblé s'en dégager plus de chaleur et de réalisme. Bravo aussi aux maquilleurs et habilleurs qui ont su rendre justice aux personnalités sélectionnées.

Faire partie d'un comité de sélection qui a la tâche de choisir les événements n'est certainement pas chose facile. Le réalisateur Jacques Payette a su relever le défi avec brio (...).

Claude THERIAULT  
Saint-Hubert

### «C'est une langue belle»

■ Quels excellents journalistes vous avez à LA PRESSE! Je n'en citerai que deux pour l'intérêt de ma cause: Lysiane Gagnon et J.-P. Desbiens qui me ravissent.

Celle-ci dans «L'héritage français» a su trouver le mal absolu de notre système d'éducation: la pédagogie californienne du «feeling». C'est tellement cela l'école maintenant. Je sais, je suis une vieille baderne de m'insurger ainsi contre la modernité; mais le français s'écrit toujours de la même manière, modernité ou non.

Pourquoi n'enseigne-t-on plus les exceptions en grammaire? Mon petit-fils en 4<sup>e</sup> année primaire me demandait en écrivant «les choux parmi les voyous» comment je savais où mettre un x ou un s. J'ai dû lui faire une liste des exceptions en al, eu, etc. Jamais vu une grammaire de notre regretté J. M. Laurence, ou de Grévisse. Ce dernier (eh oui, monsieur Ryan, vous avez raison, on ignore la ponctuation) ce dernier, dis-je, l'explique en faisant appel aux maîtres de France: Montesquieu, Châtea-

briand, Corneille et Voltaire. Depuis Mgr Parent, on se réfère à Barbeau, Ducharme, nos fantasistes.

J'ai vu arriver l'enseignement par objectifs et j'ai hurlé à ce spectacle de ballet dansé par un âne. Après 26 ans d'enseignement, j'ai abandonné, saturée de réformes toutes plus aberrantes les unes que les autres, destinées, semble-t-il à égarer les parents, les élèves puis les profs en sus.

Dans le même temps, je menais 6 de mes 7 enfants à l'université et je ne me repens point d'avoir ignoré «les gogues à gages» (ce merveilleux Desbiens) et de m'être appuyée sur des principes très directifs pour conduire une fille à l'O.S.M. en plus de la voir se classer en tennis, dans la province; et ce, sans les 92 objectifs écrits qui rendent dingues les enseignants.

Il n'y a plus qu'eux qui travaillent dans ce système. Vive l'école-caserne de notre enfance, n'en déplaise à M. Yves Laberge.

Gertrude DUMAS  
St-Lambert

### LA PRESSE et les sciences

■ Dans son billet du 6 décembre, le directeur de l'information de *La Presse*, M. Claude Gravel, souligne que depuis dix ans les quotidiens québécois se sont transformés, accordant par exemple beaucoup plus de place qu'auparavant à l'économie et aux arts, et moins à la politique, ceci parce qu'ils sont «à l'écoute du public».

Fort bien. Mais les quotidiens québécois n'auraient-ils pas oublié un secteur important, celui de l'information scientifique et technologique? Ceci, malgré l'intérêt grandissant du public pour ce domaine. À preuve, le sondage fait l'an dernier par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec et le magazine *l'Actualité*, où 94,7% des répondants ont dit que les médias donnent «plutôt pas assez» d'importance à la science.

Les exemples ne manquent pas qui illustrent le peu d'intérêt des quotidiens québécois vis-à-vis du domaine scientifique.

Comment se fait-il que la récente décision du fédéral de couper 20 millions \$ de plus dans le budget du Conseil national de recherches (CNRC) soit discutée et commentée presque tous les jours dans les grands quotidiens anglophones, alors qu'ici elle est passée presque inaperçue?

Pourquoi les avatars des futurs Musée d'art contemporain et Maison de l'OSM remplissent-ils régulièrement vos pages, alors que le débat autour de la Maison des sciences et des techniques de Montréal et l'abandon de ce projet l'éte

dernier sont restés presque sans écho?

Comment *La Presse* peut-elle se contenter d'une «section» scientifique d'une page hebdomadaire? Comment *La Presse* ne peut-elle trouver que deux chercheurs scientifiques dans ses 52 personnalités de la semaine, contre 7 ou 8 «sportifs»?

Nous espérons que *La Presse* s'impliquera davantage dans le débat scientifique, et que vos «enquêtes systématiques» qui vous permettent «de mieux identifier les attentes du public» vous révéleront bientôt l'intérêt de tous les publics pour le développement scientifique et technologique.

Guy ARBOUR  
Directeur général  
Association canadienne-française pour l'avancement des sciences  
Felix MALTAIS  
Directeur général  
Service Hebdo-science

### Une Église antisémite

■ C'est avec amusement que j'ai lu l'article de Pierre Gravel «Le chanoine Groulx était un chef de file de l'antisémitisme», paru dans LA PRESSE du 5 janvier 1987.

Je me disais: Est-ce que David Rome et Jacques Langlais sont sérieux? Si oui, ils font preuve d'une méconnaissance totale de l'histoire.

L'Église chrétienne a toujours été antisémite, soit par ses déclarations, soit par ses actes. Vous n'avez qu'à lire les évangiles (surtout celui de saint Matthieu), les Actes des apôtres, les épîtres de Paul, les conciles, certaines déclarations des Pères de l'Église, des papes, de plusieurs saints (dont saint Thomas d'Aquin et saint Louis). L'Inquisition, à ce que je sache, n'a pas été faite par des anges! Donc, pourquoi se surprendre de quelques déclarations antisémites du chanoine Groulx? Faut-il faire le procès de l'Église... de Jésus?

Je crois que ces messieurs ont mal posé la question. Ils auraient dû dire: «Pourquoi l'Église a-t-elle été antisémite? A-t-elle eu tort ou a-t-elle eu raison?» Si elle a eu tort, faudrait-il lui dire. Mais si elle a eu raison, alors pourquoi la question?

Y. TURMEL  
Westmount

### Lettres courtes, S.V.P.

■ Les lettres sous cette rubrique doivent être courtes. Elles doivent inclure signature, nom complet, adresse et numéro de téléphone. LA PRESSE ne peut s'engager à toutes les publier. Les adresser à: Tribune libre, LA PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.



Jean-Guy Dubuc

## Les réfugiés venus du sud

Encore des réfugiés. D'autres réfugiés. Ceux-là arrivent en autobus des États-Unis. Depuis deux semaines, on en compte près de mille; autant que les Turcs entre Noël et le jour de l'an. Les situations se ressemblent: qu'ils arrivent par Mirabel ou Lacolle, ils se déclarent tous «réfugiés» et demandent au gouvernement canadien de les recevoir sur son territoire pour protéger leur vie qui serait en danger dans leur propre pays.

Situations semblables? Non, bien différentes. Il faut une réflexion nouvelle.

Ces nouveaux réfugiés sont, principalement, salvadoriens ou guatémaltèques. Ils ont habité les États-Unis un certain temps, quelques semaines ou quelques mois. Ils y étaient entrés illégalement, sans visa, souvent par la frontière mexicaine. Ils ont tenté de s'y installer. Mais ils ont appris qu'une nouvelle loi américaine, en date du 1er janvier dernier, n'accorde la citoyenneté américaine qu'à ceux qui sont au pays depuis 1982. Les autres seront renvoyés dans leur pays d'origine.

En rentrant chez eux, ces gens risquent-ils la mort? La prison?

Peut-être, certains d'entre eux. Mais ils affirment tous qu'ils seront sévèrement traités par les autorités locales. On sait que le Guatemala et le Salvador sont dirigés par des gouvernements d'extrême-droite qui ne craignent pas d'utiliser la torture contre les «ennemis» de l'État. Par ailleurs, selon le Service américain de l'immigration et de la citoyenneté, la vie de ces gens ne serait nullement en danger: personne, que l'État américain aurait refoulé dans ces pays, n'aurait été victime de répression en retournant dans son pays d'origine. Qui faut-il croire?

On dit que ces Latino-Américains auraient été conseillés et protégés, aux États-Unis, par des organismes d'Églises chrétiennes. Et que ce seraient des Églises canadiennes qui les attireraient au Canada. Car en fait, ces gens-là ne décident pas seuls, ainsi, de venir s'installer chez nous sans se douter qu'ils pourraient y être reçus.

En fait, ils sont reçus. Car le Salvador et le Guatemala ne figurent pas sur la liste des pays dont les réfugiés ne sont pas acceptés par le gouvernement canadien. Ces gens doivent le savoir, autant qu'ils ont été mis au courant de la nouvelle loi américaine. Ils ne craignent

donc pas la déportation. Encore ici, le mot magique est tout simplement «réfugié».

Mais alors, le gouvernement canadien doit-il les accepter? Doit-il les scruter comme les Turcs? Doit-il les croire?

Il est peut-être vrai que les Salvadoriens et les Guatémaltèques qui seraient renvoyés dans leur pays ne subiraient pas les foudres de leur gouvernement: ils échapperaient très probablement à la mort et à la torture. Mais pas à la misère, c'est certain.

Ceux qui quittent leur pays d'Amérique latine montent «vers le nord» pour fuir une vie inhumaine: non seulement ils n'ont rien mais ils ne peuvent rien espérer. Le Mexique n'a rien à leur donner; les États-Unis les refusent. Ils entrent chez nous avec de petits bagages, nullement habillés pour affronter le temps froid canadien, offrant les signes les plus manifestes de pauvreté.

Mise en scène? Peut-être. Mais il est fort probable que ces gens-là soient de véritables miséreux.

D'ailleurs, ils ne seront pas à l'abri de tous les ennuis en tentant de survivre convenablement chez nous. On sait que certains em-

ployeurs, surtout dans le vêtement, ne se privent pas de retenir les services de ces pauvres qui acceptent des conditions de travail minables tout simplement parce qu'ils veulent absolument travailler. En fait, ils font les besoins que les Québécois refusent de faire. Selon un porte-parole de la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, les réfugiés, dans une proportion de 80 p. cent, se trouvent un emploi rapidement. Ils ont du cœur; malheureusement, ce sont souvent des Québécois malhonnêtes qui profitent de leur situation.

Les renvoyer? S'ils nous trompent, oui; comme tous ceux qui entrent frauduleusement au Canada, se moquant des règles de l'immigration et s'imposant à nous sans nous demander notre avis.

Mais il est évident que plusieurs ne s'imposent pas: ils quérent un peu de charité dans l'hospitalité. Ils ne mentent pas tous: plusieurs ne peuvent, d'aucune façon, retourner sur une terre qui les rejette. Ceux-là, il est normal de les accueillir. Car dans leur cas, ce n'est pas notre loi qui est mal construite; c'est notre monde qui a du mal à s'ouvrir.



Lysiane Gagnon

## Le fumeur

C'est la semaine des non-fumeurs, mais rassurez-vous: cette année je ne vous ennuierai pas avec des sermons sur ce que le tabac fait à vos malheureux poumons. Je vous emmène en visite dans mon milieu.

Incroyable mais vrai: les journalistes, naguère reconnaissables à leurs doigts jaunis et à leur capacité d'ingurgiter quatre doubles scotch de suite sans tomber, sont (presque) à l'avant-garde des campagnes de santé! Ils boivent de l'eau Perrier à la tonne, vont faire du jogging durant leur heure de lunch, et ont entrepris contre la nicotine une héroïque guérilla. Au Canada, au moins quatre journaux ont déjà mis en vigueur des politiques anti-tabagistes, et les autres y songent...

\*\*\*

Allons-y pour la visite pédagogique. D'abord à la Gazette, interdits d'air pur depuis le 1er janvier. Le tabac est interdit dans tout l'édifice, sauf dans une section de la cafétéria et dans les fumeurs qui ont été aménagés à chaque étage. Même ceux qui travaillent dans des bureaux fermés n'ont pas le droit d'y fumer!

Dès l'entrée, le fumeur se sait en territoire hostile. Partout, des plaques et des pictogrammes non-équivoques, et ce même dans les escaliers... comme si les fumeurs étaient capables de gravir les escaliers!

Des posters terrifiants garnissent les murs: un revolver avec des cigarettes en guise de balles, une main de squelette tenant un mégot, deux cigarettes en forme de croix sur une pierre tombale... Durant l'année de conditionnement psychologique qui a précédé l'entrée en vigueur de la nouvelle politique, le journal a organisé un concours d'affiches anti-tabac parmi le personnel.

Les fumeurs ont cependant un allié de taille, en la personne du caricaturiste Aislin, qui mène dans les pages du journal une vigoureuse contre-attaque. L'une de ses caricatures montre deux personnages aussi vertueux que mornes, qui reluquent un joyeux trio de fumeurs: «Nous vivrons plus longtemps, c'est entendu, mais pourquoi les fumeurs ont-ils toujours l'air tellement plus intéressants?»

Avec autant de précautions que si j'allais rendre visite à des amis enrhumés dans un camp de concentration, je suis allée voir dans quel état étaient les fumeurs. Irwin rédige un article qui n'a pu être conçu dans les volutes bleutées qui furent si longtemps aux journalistes ce que la muse était aux poètes. Fume-t-il encore? «Oui et non, dit-il, l'air torturé, ça dépend des jours.» Benoit arpente la salle, nerveux mais de bonne humeur. Hubert prend la chose avec philosophie: en prévision du jour fatidique, il avait réduit sa ration de tabac. Mais Nick ne l'entend pas de cette oreille: «Ce n'est plus un journal, c'est une paroisse épiscopale! D'abord ils ont organisé une chorale. Puis on a eu le Jour des Espadrilles, pour nous inciter à faire de l'exercice... Bientôt ils vont interdire le café!»

Ingrid est plus sereine, et pour cause: elle ne fume pas. Elle et moi sommes gracieusement invitées au foin, petite pièce cachée au bout d'un couloir au fin fond de la salle de rédaction. On ne fait pas plus ghetto, mais Ingrid ne se fait pas prier pour y aller, car, dit-elle, même si l'on pourrait y couper la fumée au couteau, c'est là que les gens s'amusent le plus!

Telle est en effet la douce revanche de la minorité persécutée: le ghetto où on l'a refoulée est devenu l'endroit le plus «in» de la rédaction! On y va pour dix ou vingt minutes, pour trouver l'inspiration ou pour fraterniser devant l'adversité, et tout en se noircissant les poumons, on s'échange autant d'informations que de blagues. C'est à peu près comme le fumeur dans les salons fumoirs: un haut-lieu de socialisation! (Non, non, promis, je n'élaborerai pas sur le rapport entre, justement, le salon funéraire et le tabac...)

Entre deux quintes de toux, ils ont commencé à le meubler et à le décorer. Il y a maintenant presque autant de fauteuils que de cendriers. Les non-fumeurs, jaloux, sont à la veille d'exiger la parité — un non-fumeur où ils pourraient aller eux aussi perdre leur temps! Comme tout le monde veut aller au foin, on a mis une affiche sur la porte: «Puffers' Paradise... 50 cents if you want to peek inside!». Tout ce qui manque, ce sont les plantes vertes! Mais elles mourraient en deux heures!

Le fumeur est sobriement décoré d'un poster annonçant une série de conférences sur le cancer, et d'une affiche de spectacle avec une trainée rouge fendante le fond bleu comme la trace d'une cigarette allumée dans la nuit... Voyez, je deviens romantique, et pour cause: je ne suis pas une non-fumeuse, mais une ex-fumeuse, condamnée à perpétuité à la nostalgie du paradis perdu.

Bref, mes amis fumeurs étaient *alive and well* sous l'oppression, mais il y a quand même des scènes pathétiques: Bob fume le cigare. Un cigare, ça ne se fume pas d'un seul coup comme une cigarette. Alors le pauvre laisse son cigare dans un cendrier près de la porte, et il vient de temps à autre le rallumer pour en tirer une bouffée, puis il l'éteint, retourne au travail, revient, le rallume... La vraie misère.

\*\*\*

Les Anglais ont toujours été plus portés que nous sur l'écologie. La vague a commencé au *Whig-Standard* de Kingston, déferlé sur le *Globe and Mail* et le *Toronto Star*, pour rejoindre Montréal via la *Gazette*... avec un crochet au *Devoir*, où les non-fumeurs se font aller depuis assez longtemps déjà. «Le pire éclat, dit Jean-Pierre, qui travaille entre deux fumeurs de Gitanes, est survenu le lendemain des élections. Les gens avaient travaillé tard dans la nuit, et le matin, l'odeur de boucane était épouvantable. J'ai piqué une crise sur mon écran cathodique.»

De fil en aiguille, le syndicat votait en décembre dernier en faveur de l'interdiction du tabac dans la salle de rédaction, à condition qu'un fumeur soit aménagé. Comme l'initiative est limitée à la rédaction, le reste de l'édifice et les bureaux fermés seront épargnés. La politique entrera en vigueur quand on en aura terminé avec la rénovation des locaux.

Le plus beau, c'est que la résolution a été prise à l'unanimité par une assemblée où les fumeurs se trouvaient en majorité! Mais au *Devoir*, faut-il dire, on a toujours été plus vertueux qu'ailleurs.

Devant la menace, Paul est venu, sa cartouche de Du Maurier dans son baluchon, demander l'asile politique à *La Presse*. Il a été accueilli avec humanité à la section économie, mais hélas, notre réfugié est bien mal tombé. À *La Presse*, justement, un sondage syndical montre que 75 p. cent des journalistes veulent interdire le tabac dans la salle... j'espère qu'on s'amusera autant dans le fumeur de *La Presse* que dans celui de la *Gazette*!

Onli PERRIER  
Secrétaire



Marcel Adam

## Un jugement qui doit être contesté en Cour suprême

Le gouvernement Bourassa n'a pas encore décidé s'il soumettra à l'examen de la Cour suprême le récent jugement de la Cour d'appel déclarant inopérants les articles de la loi 101 faisant du français la seule langue de l'affichage et de la raison sociale.

Du côté de la majorité francophone, à peu près tous ceux qui ont commenté ce jugement lui ont recommandé de le porter en appel. Du côté anglophone on lui a plutôt conseillé d'en rester là et de donner suite à cet arrêt qui comble leurs attentes.

Dans les causes de Charte comme dans toutes les causes de nature constitutionnelle, il est sage d'épuiser tous les recours judiciaires. Car de tels litiges ne sont jamais vraiment réglés aussi longtemps que la Cour suprême ne s'est pas prononcée.

C'est l'avis du grand constitutionnaliste Gérard Beaudoin qui pense que le gouvernement québécois ferait bien de contester la décision en Cour suprême.

En l'occurrence le fait que l'argumentation sur laquelle repose la décision de la Cour d'appel n'emporte pas spontanément l'adhésion, milite en faveur d'une révision par le plus haut tribunal du pays.

Ce serait d'autant plus sage qu'un pourvoi en Cour suprême aurait au surplus un effet apaisant

sur l'opinion publique qui a été passablement agitée par le débat linguistique des derniers mois. Tout en donnant le temps au gouvernement de réfléchir sur les causes du dérapage de l'an dernier, afin de ne plus exposer le Québec à une nouvelle crise linguistique.

La logique fait également obligation au gouvernement d'en appeler de ce jugement. D'abord parce qu'en tant qu'appelant il plaiderait devant la Cour d'appel la validité des articles 58 et 69. Ensuite parce qu'il a décidé de porter en appel le jugement rendu par le même tribunal, dans l'affaire Irwin Toy, quelques jours avant celui sur la loi 101.

La Cour d'appel a invalidé en effet les articles 248 et 249 de la Loi sur la protection du consommateur, au nom de la liberté d'expression garantie par la Charte. Un jugement que le ministre de la Justice s'est empressé de contester par un pourvoi en Cour suprême.

Or le même tribunal invalidait quelques jours plus tard les articles 58 et 69 de la loi 101, justifiant sa décision par celle rendue plus tôt dans l'affaire Irwin Toy (la liberté d'expression garantie par la Charte englobe le discours commercial).

Comme les deux jugements sont fondés sur le même principe, le gouvernement peut-il logiquement contester l'un et accepter l'autre?

Cette semaine le constitutionnaliste José Woehrling, commentant dans *Le Devoir* l'argumentation de la Cour d'appel dans la cause de la loi 101, donnait quelques motifs qui rendent selon lui indispensable un appel en Cour suprême.

Si, par exemple, la Cour suprême, retenait l'argument du Procureur général à l'effet que la liberté d'expression ne s'applique pas en matière commerciale, renverse le jugement de la Cour d'appel dans l'affaire Irwin Toy, qu'arriverait-il? La décision non contestée de la Cour d'appel dans l'affaire de la loi 101, «se trouverait en quelque sorte suspendue dans le vide et dépourvue de tout fondement juridique valable, tout en étant par ailleurs devenue définitive et exécutoire...»

«Les articles 58 et 69 de la loi 101 auront alors été invalidés par un jugement entièrement fondé sur une interprétation constitutionnelle rejetée, dans un autre contexte, par la Cour suprême du Canada.»

Il est vrai que le gouvernement peut retourner les deux Chartes en vertu de clauses dérogatoires permettant de légiférer à l'encontre de certains droits et libertés garantis dans ces documents. Mais il semble que M. Bourassa choisira plutôt de modifier la loi 101 en conformité avec le programme du

PLQ, si j'en crois ses déclarations depuis le jugement.

Cela rendrait-il inutile un pourvoi en Cour suprême?

Le professeur Woehrling croit que ce serait au contraire éminemment utile. Les modalités selon lesquelles le gouvernement se propose d'amender la loi 101, au sujet de la langue de l'affichage et de la raison sociale, seront considérées comme des limites à la liberté d'expression. Or, pour lui, le jugement en question ne traite pas de façon adéquate le problème des *limites raisonnables* qu'il est permis d'apporter aux droits et libertés garantis par les Chartes.

La Cour d'appel a rejeté du revers de la main l'argument du Procureur général, fondé sur l'article 1 de la Charte canadienne qui permet de restreindre les droits et libertés «dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique.»

En demandant à la Cour suprême de faire la lumière sur ces questions majeures, remarque avec raison le juriste, le gouvernement pourrait éventuellement modifier la loi 101 en minimisant les risques d'être à son tour l'objet d'une contestation judiciaire. «Ce qui, dit-il, sera inévitablement le cas si le doute persiste.»

### TÉMOIGNAGE

## À la mémoire des Patriotes de 1837-1838

À l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire des insurrections de 1837-1838, le Comité de la fête des Patriotes a fait parvenir à M. Marcel Danis, député de Verchères et vice-président de la Chambre des communes, une lettre priant le gouvernement fédéral d'inviter par décret tous les Canadiens à honorer les Patriotes de 1837-1838 (et les réformistes du Haut-Canada). Nous en reproduisons des extraits.

Monsieur, l'année 1987 marquera le 150<sup>e</sup> anniversaire du double soulèvement des Patriotes et des Réformistes, qui se sont produits à la fois au Bas et au Haut-Canada, à l'automne de 1837.

Le Canada, en tant que pays adulte et démocratique, ne peut se permettre d'ignorer cet anniversaire; il ne peut continuer à passer

sous silence le courage de ces hommes et de ces femmes qui ont risqué leurs biens, leur réputation, leur liberté et même leur vie, pour obtenir les institutions politiques démocratiques dont nous jouissons aujourd'hui.

Notre corporation s'adresse à vous en tant que député fédéral de la région où les premiers affrontements armés ont eu lieu: Saint-Denis et Saint-Charles, dans le comté de Verchères. Nous voulons obtenir du gouvernement canadien, à l'occasion du 150<sup>e</sup>, une déclaration ou un geste qui reconnaîtrait que les Patriotes et les Réformistes ont fait avancer le Canada vers la maturité politique et la prospérité économique; et qui inviterait tous les citoyens à prendre part aux cérémonies d'hommage qui seront organisées en 1987 et 1988.

Le gouvernement du Québec a déjà posé un tel geste le 6 octobre 1982: il a émis un décret invitant les Québécois à honorer le courage

des Patriotes, chaque année, et proclamant «journée des Patriotes» le dimanche le plus près du 23 novembre.

Nous croyons que le gouvernement fédéral peut et doit poser un geste similaire en 1987. Au nom de tous les Canadiens et spécialement des centaines de milliers de descendants des Patriotes et des Réformistes, nous vous invitons à le faire pour le 24 mai prochain qui est le jour prévu pour l'ouverture des célébrations.

Voici quelques considérations que nous soumettons respectueusement à la réflexion du Conseil des ministres et de tous vos collègues députés:

- 1) Cette question intéresse tout le Canada: les luttes parlementaires des années 1820 à 1837 et les soulèvements armés des années 1837 et 1838 se sont produits autant en Ontario (alors Haut-Canada) qu'au Québec (Bas-Canada): la Nouvelle-Écosse a elle aussi connu de sérieux affrontements politiques à la même époque.
- 2) Avec le recul du temps, on se rend compte que Patriotes et Réformistes ont mené une lutte qui était nécessaire pour que le Canada accède enfin à des institutions «responsables» et démocratiques; le fait qu'ils aient pris les armes et que (légalement) ils soient devenus des «rebelle» face aux autorités politiques du temps ne doit pas nous faire oublier qu'ils avaient mille raisons d'exiger des réformes car la situation était devenue intolérable; qu'on les avait lésés de bien des façons; et que les mêmes hommes ou leurs amis, quelques années plus tard, ont occu-

pé les premiers postes du gouvernement et obtenu l'ensemble des réformes demandées.

- 3) Dans la même suite d'idées, votre décret pourrait faire ressortir le caractère normal de ces luttes: toute colonie aspire à devenir un jour maîtresse de son destin politique et économique; et toute collectivité humaine aspire à se donner des institutions qui respectent la volonté du peuple (démocratiques).
- 4) Le fait que certains Patriotes et certains Réformistes aient proclamé l'indépendance de leur province respective ne devrait pas être considéré comme négatif: à partir des textes utilisés dans ces circonstances, on pourrait illustrer l'évolution qui se faisait dans la société canadienne d'alors. Il y aurait donc lieu à notre avis de mettre en évidence les lieux et les textes relatifs à cette question...

Notre corporation regroupe une dizaine de sociétés intéressées à l'histoire des Patriotes. Elle travaille actuellement à l'implantation d'un centre d'interprétation sur ce sujet, à Saint-Denis sur Richelieu, avec le ministère des Affaires culturelles du Québec. Cette «Maison nationale des Patriotes» devrait être inaugurée à la fin du mois d'août 1987. Nous aimerions y mettre bien en évidence, côte à côte, le décret du Gouvernement du Québec et celui du Gouvernement du Canada reconnaissant le rôle majeur joué par eux dans notre histoire et invitant tous les citoyens à honorer leur mémoire.

**La Presse**

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400.» Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS	285-7272	ANNONCES CLASSEES	285-7111
ABONNEMENT	285-6911	Commandes ou corrections	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		GRANDES ANNONCES	
RÉDACTION	285-7070	Détailants	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Télé-Presse	285-7306
COMPTABILITÉ		Vacances, Voyages	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Carrières et professions,	
Annonces classées	285-6900	nominations	285-7320

# Offrez-vous la qualité

CHEZ



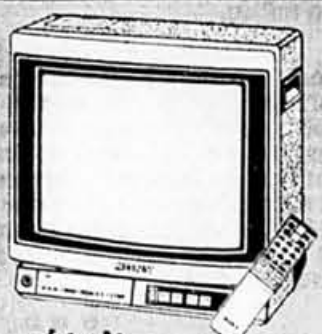
AU MEILLEUR PRIX EN VILLE

**SONY**  
modèle KV-1370R

couleur  
14"

avec télécommande

- Capacité de syntonisation de 181 canaux
- Télécommande à infrarouge
- Entrée audio/vidéo
- Ecran plat et carré



était \$599

En spécial

**MITSUBISHI**

modèle HS-430 UR

- Télécommande sans fil à 36 fonctions
- Son stéréo hi-fi avec décodeur MTS
- Programmation 8 émissions / 14 jours
- Syntonisateur 139 canaux à accès direct
- Plusieurs autres avantages

Quantité limitée \$927

Nouveau bas prix

UN SERVICE DIGNE DU NOM

Les spécialistes de l'électronique



**SPEC**  
ELECTRONIQUE

Financement disponible

TV & ELECTRONIQUE

Mise de côté

7794 boul. NEWMAN LaSalle 366-9922

1265 BEAUBIEN est., Montréal 273-9121

# Les négociations sur le désarmement reprennent aujourd'hui à Genève

Les obstacles paraissent insurmontables

AFP, UPI  
GENÈVE

Les négociations américano-soviétiques sur la réduction des armements reprennent aujourd'hui à Genève sur des positions de départ en apparence inconciliables dans la forme et sur le fond, estiment les spécialistes.

Américains et Soviétiques s'accusent mutuellement de s'écarter de la plate-forme convenue à Reykjavik, estimant que c'est à l'autre de faire le premier geste et affirmant que tout progrès est impossible tant que l'on voudra globaliser ou, au contraire, morceler, la négociation.

La décision du Kremlin d'élever le niveau de sa délégation en y plaçant à sa tête un premier vice-ministre des Affaires étrangères, M. Youli Vorontsov, et celle de la Maison Blanche de donner du galon à son représentant M. Max Kampelman, sont perçues à Genève comme un signe encourageant. Mais cette double démarche comme les professions de foi faites au seuil de ce 7ème round se heurtent à certaines réalités qui laissent peu de place à l'optimisme.

Ni les représentants de Washington ni ceux de Moscou ne semblent porteurs de nouvelles propositions, tant ils sont réciproquement convaincus que la balle est dans le camp de l'autre. « Tout mouvement significatif doit venir des Soviétiques », a affirmé mardi M. Kampelman. Moscou s'en tient au « paquet » de propositions faites à Reykjavik, retournent les Soviétiques, qui ajoutent: Nous avons fait suffisamment de chemin pour nous rapprocher des vues américaines. C'est leur tour de faire un geste pour sortir de l'impasse.

Enfin et surtout, l'insistance mise par les Soviétiques à globaliser la négociation, en ajoutant au passage aux trois dossiers en discussion (armement stratégique, fusées de portée intermédiaire et armes défensives et spatiales) celui des essais nucléaires, constitue un élément de blocage essentiel.

Les représentants de Moscou l'ont répété mardi: « Ce paquet ne saurait être morcelé et ce n'est qu'avec lui que l'on pourra progresser ».

Encore hier, le chef de l'Etat soviétique, M. Andreï Gromyko, a appelé les Etats-Unis à se joindre au moratoire unilatéral de l'URSS sur les essais nucléaires, en vigueur jusqu'au prochain test atomique américain prévu pour le 5 février.

Pour les Américains, il n'est pas question qu'un éventuel accord sur les missiles de portée intermédiaire, sur lequel on paraissait en voie d'aboutir, soit « l'ota-

ge » d'un arrangement préalable sur l'Initiative de défense stratégique. Pas question non plus que le problème des essais nucléaires, essentiels pour la défense des Etats-Unis et du monde occidental tant que l'on n'aura pas abouti à la liquidation des armes nucléaires, vienne se greffer à un marchandage déjà très laborieux.

D'autant plus, notait-on hier à Washington, que le gouvernement Reagan paraît tenté par un développement partiel et accéléré du « bouclier stratégique », ce qui constituerait une modification sensible de la position jusqu'ici défendue par les Etats-Unis.



**Collège de Bois-de-Boulogne**  
AUX PROFESSIONNELS(LES), CADRES ET GESTIONNAIRES

**LA MICRO-INFORMATIQUE**  
(ateliers dispensés sur IBM-PC)

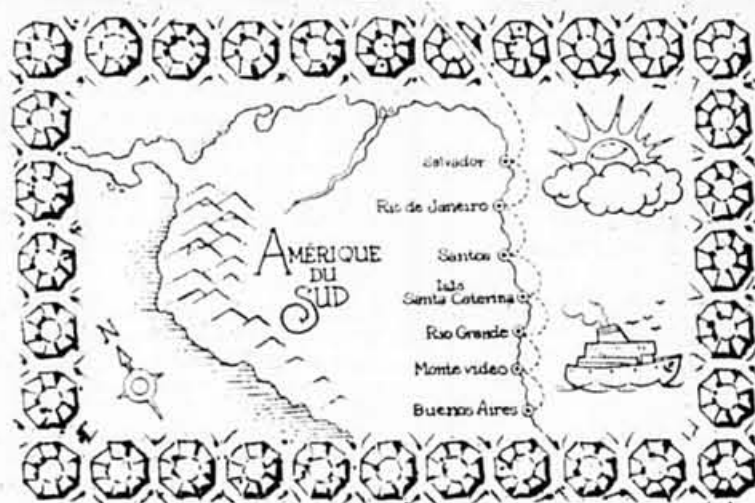
- Initiation à la micro-informatique
- Système d'exploitation (PC-DOS et MS-DOS)
- Utilisation du Lotus 1, 2, 3 (niveaux I et II)
- Le Lotus 1, 2, 3 en mode programmation
- Utilisation de DBASE III (niveaux I et II)
- DBASE III en mode programmation
- Utilisation de SYMPHONY (niveaux I et II)
- Utilisation de FRAMEWORK II
- Les systèmes d'opérations multi-tâches

Durée: 14 heures  
Horaire: fin de semaine (samedi et dimanche)  
Coût: 100\$

Inscriptions continues et aussi lors de la soirée d'information au pavillon Ignace-Bourget, 10500, avenue de Bois-de-Boulogne, le mercredi 21 janvier, à 19 h, au local R-135. Présentez-vous sans rendez-vous. Pour renseignements, téléphonez au 332-3000, poste 313.

10555, avenue de Bois-de-Boulogne, Montréal, Québec H4N 1L4 332-3000

# GAGNEZ UN BIJOU DE CROISIÈRE RADIO CITÉ



## 10 CROISIÈRES EN AMÉRIQUE DU SUD

Un itinéraire semé de plaisirs: soirées extravagantes sur le pont de l'élégant bateau de croisière PEGASUS. Nuits palpitantes aux rythmes de la samba et du tango. Escales à Bahia, Rio, Santos, Isla Santa Caterina, Montevideo, Buenos Aires...

UN FABULEUX CADEAU À RIO DE JANEIRO:  
400\$ DE BIJOUX VOUS ATTENDENT CHEZ H. STERN,  
LA BIJOUTERIE LA PLUS RÉPUTÉE AU MONDE.

FAITES SCINTILLER VOTRE HIVER  
AVEC UN BIJOU DE CROISIÈRE!

Écoutez l'émission "Les Matins de la Cité" avec André Giroux au FM 107.3. À chaque vendredi jusqu'au 6 février inclusivement, il procédera à un tirage entre 7 h 30 et 8 h 30. Les personnes nommées doivent rappeler avant 9 h pour mériter leur prix.

Chacun des prix consiste en une croisière de dix (10) jours pour deux (2) personnes plus 400\$ de bijoux. Départ le 18 avril 1987. La valeur totale des prix est de 23950\$. Le texte des règlements est disponible à RADIO CITÉ FM.

**RADIO CITÉ**

La Presse



ÉPIROTIKI

"UN BIJOU DE CROISIÈRE"  
a/s RADIO CITÉ FM

Case postale 107, succursale B, Montréal H3B 3J5



Nom \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ App. \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ tél. (bur.) \_\_\_\_\_ (rés.) \_\_\_\_\_  
Je suis abonné(e) à LA PRESSE  J'achète LA PRESSE en kiosque

**SUPER FÊTE** **ANNIVERSAIRE STEINBERG**

# 70<sup>e</sup>

**UNE EXPLOSION DE PRIX À GAGNER**

## 770\$ 70\$

70 ans de Service et de Fraîcheur

**CKAC**  
CP 7730, Succ. A  
Montréal, Québec  
H3C 4A6

**CITÉ-FM**  
1784, Ste-Catherine O.  
Montréal, Québec  
H3B 1K1

**CJFM-96**  
1411, rue du Fort,  
Montréal, Québec  
H3H 2R1

**CJAD**  
1411, rue du Fort,  
Montréal, Québec  
H3H 2R1

**QUESTION ÉPREUVE:**

Multiplier 63 x 3  
Diviser par 9  
Ajouter 59  
Soustraire 10

**RÉPONSE:**

ENVoyer le coupon à concours Steinberg:

NOM: \_\_\_\_\_  
ADRESSE: \_\_\_\_\_  
VILLE: \_\_\_\_\_ APP: \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL: \_\_\_\_\_ TÉL.: \_\_\_\_\_ ÂGE: \_\_\_\_\_  
Je suis abonné(e) à LA PRESSE  J'achète LA PRESSE en kiosque

# L'Iran ouvre un nouveau front

La pression s'accroît au nord-est de Bagdad

AFP, Reuter, UPI, AP  
TÉHÉRAN

L'Iran a intensifié hier ses pressions sur l'Irak en ouvrant un nouveau front à 130 kilomètres au nord-est de Bagdad, et en procédant à un nouveau tir de missiles sur la capitale irakienne, le troisième en quatre jours.

Le haut commandement irakien a affirmé que la poussée des troupes iraniennes sur ce nouveau front était contenue et que son aviation continuait à pilonner les concentrations de troupes ennemies tout le long du front. Il a également annoncé avoir lancé hier après-midi 26 chasseurs contre des « objectifs sélectionnés » dans les villes iraniennes de Qom (ville sainte située à 450 km des frontières) et Ilam (ouest), en riposte au tir de missiles contre Bagdad.

Baptisée « Kerbala 6 », la nouvelle offensive irakienne apparaît comme la suite de celle qui a été déclenchée il y a six jours contre Bassorah, le grand port du sud de l'Irak. Elle a été présentée par Téhéran comme une opération restreinte visant à récupérer une portion de territoire iranien occupée par les forces de Bagdad depuis le début du conflit, en septembre 1980.

Les troupes iraniennes ont repris 64 kilomètres carrés de territoire, occupant sept hauteurs stratégiques au nord de la ville irakienne de Sumar, selon l'agence de presse iranienne IRNA.

Six brigades de l'armée régulière irakienne ont attaqué au cours de la nuit de mardi à hier les positions irakiennes, dit-on à Bagdad de source officielle, mais elles n'ont pas réussi à franchir la frontière. Seuls quelques éléments ont pu s'infiltrer à l'inté-

rieur des lignes irakiennes, ajoute-t-on, en affirmant que l'offensive a été mise en échec.

Selon le *New York Times*, l'offensive lancée la semaine dernière à l'est de Bassorah n'aurait été qu'une diversion, effectuée par les unités de *Gardes révolutionnaires* pour permettre à l'armée régulière irakienne de partir à l'assaut du secteur central du front.

Aux Nations-Unies, le secrétaire général Javier Perez de Cuellar a demandé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité afin de mettre un terme au « massacre ».

Sur le front sud de la guerre du Golfe, où Téhéran affirme que ses forces contrôlent une zone de 100 km carrés s'avancant jusqu'à 10 km à l'intérieur du territoire irakien, la situation semble inchangée. Bagdad a affirmé mardi que les troupes ennemies étaient coincées à l'intérieur d'une étroite bande de terre et que ses forces empêchaient toute progression des unités iraniennes.

L'aviation irakienne a continué d'autre part, hier d'intervenir contre les concentrations de troupes iraniennes et, selon les communiqués militaires, une centaine de transports de troupe ont été détruits.

Téhéran a, de son côté, annoncé que ses troupes consolidaient les positions acquises lors des premiers jours de l'offensive, dans cette région plate et marécageuse, entrecoupée de levées de terre derrière lesquelles les combattants des deux côtés peuvent s'abriter.

Les autorités irakiennes sont restées très discrètes sur les conséquences de l'explosion d'un missile sol-sol à longue portée tiré par l'Iran. Cet engin a touché un quartier résidentiel de Bagdad, faisant des morts et des blessés, a indiqué sans autres précisions un porte-parole.



Des soldats iraniens à l'assaut d'une position irakienne, au cours de la présente offensive. PHOTO REUTERS



PHOTO AP

## Émeutes au Pakistan

L'armée a été déployée hier à Karachi et Hyderabad, dans le sud du Pakistan, pour veiller à l'application d'un couvre-feu imposé à la suite d'affrontements entre ethnies pathane et mouhajir, qui ont fait cinq morts la veille. Le couvre-feu a été imposé dans les deux villes après que la police eut tiré sur les émeutiers. Les troubles ont éclaté le week-end dernier à Karachi après le meurtre d'un homme et de ses deux filles parlant ourdou (langue de 7 p. cent des Pakistanais seulement). Elles se sont ensuite étendues à Hyderabad. Le mois dernier, des affrontements ethniques avaient déjà fait quelque 170 morts à Karachi, la capitale économique du pays.

## Début de la trêve unilatérale décrétée en Afghanistan

Reuter, AFP, UPI  
KABOUL

Une cinquantaine de journalistes étrangers ont quitté Moscou hier pour Kaboul, afin de se rendre compte sur place de l'application du cessez-le-feu annoncé par le leader communiste afghan Najibullah.

La trêve unilatérale entre en vigueur aujourd'hui et doit durer six mois. La résistance a d'ores et déjà rejeté le cessez-le-feu accompagné d'une offre faite par Kaboul en vue de la formation d'un gouvernement de coalition nationale.

Les autorités afghanes ont averti que « ceux qui refusent de respecter la trêve seront écrasés, que personne ne se fasse d'illusion là-dessus ».

En admettant que la trêve unilatérale exige de leur part plus qu'un simple rejet, les sept chefs des principaux partis de la guérilla afghane ont indiqué qu'il vont présenter samedi une « explication commune de leur rejet » et des propositions de paix à Kaboul. Ils sont en train de préparer, dans leur retraite de Peshawar au Pakistan, « une solution commune ».

Par ailleurs, les moudjahiddine se sont déclarés prêts à participer à des discussions directes avec Moscou sur le calendrier d'un retrait des forces soviétiques, estimées à quelque 115 000 hommes en territoire afghan. Moscou pour sa part veut laisser un éventuel processus de paix se dérouler à Genève lors des négociations indirectes entre Kaboul et le Pakistan sous l'égide de l'ONU.

L'opération « réconciliation nationale et cessez-le-feu » est considérée, dans les milieux diplomatiques occidentaux à Kaboul, comme une nouvelle manœuvre de propagande, dans la lignée du retrait de quelques milliers de soldats soviétiques en octobre dernier. De source occidentale, on voit la trêve unilatérale comme de la propagande destinée à la consommation extérieure, en

particulier celle du Pakistan et de ceux qui le soutiennent. Les milieux diplomatiques font valoir qu'un cessez-le-feu est plus facile à appliquer en hiver, période pendant laquelle les moudjahiddine afghans sont traditionnellement moins actifs.

Il est à noter que, malgré la trêve, Kaboul reste sous l'effet d'un couvre-feu entre 22 heures et 4 heures.

### DÉPÊCHES

#### POLOGNE

**Invitation de Jaruzelski**  
Le général Jaruzelski a terminé hier sa visite officielle de trois jours en Italie en invitant les dirigeants des grandes centrales syndicales italiennes (CGIL-CISL-UIL) à se rendre à Varsovie pour étudier la situation sur place. Les syndicats italiens réclament le rétablissement du pluralisme syndical en Pologne et l'octroi d'une autorisation à Lech Walesa pour qu'il se rende en Italie.

#### PHILIPPINES

**Attaques rebelles**  
Les rebelles séparatistes musulmans du sud des Philippines ont lancé une série d'attaques simultanées, mardi, dans les provinces de Lanao del Sur, Maguindanao et Cotabato, sur la grande île de Mindanao. Plusieurs régions ont été isolées par la destruction de câbles à haute tension et l'arrêt des transports publics. Ces attaques ont été faites par le

Front islamique Moro, une des trois organisations séparatistes luttant pour l'indépendance dans le sud de Mindanao.

#### CHINE

**Remue-ménage à Pékin**

Une réunion du comité central du Parti communiste chinois a été convoquée pour analyser la situation actuelle après l'agitation étudiante des dernières semaines en faveur de la démocratie. Selon des sources européennes, la rumeur veut à Pékin que le secrétaire général du parti, Hu Yaobang, soit sur le point de démissionner à la demande de l'homme fort du régime, Deng Xiaoping.

#### HAÏTI

**Nouvelle fédération**  
Trois chefs de partis politiques haïtiens de tendance démocrate-chrétienne ont annoncé à Port-au-Prince la création d'une fédération: l'Union des Nationalistes démocrates-chrétiens haïtiens. Les trois chefs

politiques sont Rockefeller Guerre, Sylvio Claude et Jean Renelus. Par ailleurs, le premier congrès national des forces démocratiques, les 30, 31 janvier et 1er février prochains, a été articulé à l'initiative d'une vingtaine de groupes, dont le MAS (Mouvement de solidarité haïtienne), et non par le MAS seul, fondé le 18 mai 1986, comme a pu le laisser croire un reportage de LA PRESSE en fin de semaine.

#### TCHAD

**Défaite libyenne**

L'armée libyenne a essuyé un nouveau revers dans la région de Zouar en tentant de prendre le contrôle de cette oasis du massif du Tibesti située dans l'extrême nord-ouest du Tchad, selon des sources militaires tchadiennes. L'armée tchadienne assure avoir détruit le poste de commandement des unités libyennes qui cherchaient à prendre le contrôle de la localité.

AFP, AP, UPI  
WASHINGTON

## Reagan a signé un ordre pour allouer \$13 millions aux contras

Le 9 janvier 1986, selon le Washington Post

Le président Reagan a signé, le 9 janvier 1986, un ordre ultra-secret en vertu duquel les contras nicaraguayens ont reçu pour \$13 millions de dollars d'assistance, rapportait hier le *Washington Post*.

Les sources citées par le quotidien divergent quant à la légalité de cette assistance. « Je pense que tout a été fait légalement », a déclaré un membre démocrate d'une commission du Congrès sur les renseignements mais deux de ses collègues, un démocrate et un républicain, ont exprimé un avis contraire.

Le document signé par M. Reagan autorisait la CIA (les services de renseignements américains) à fournir des informations, des conseils et des équipements de communication aux rebelles anti-sandinistes, selon des sources gouvernementales et parlementaires citées par le *Washington Post*.

Huit jours après avoir signé ce document, qui a été transmis à la commission parlementaire sur les renseignements, le président Reagan a apposé son paraphe sur un document de même type autorisant la vente d'armes à l'Iran et qui a été gardé secret, précise le quotidien.

Par ailleurs, l'Irak et l'ancien secrétaire d'Etat Cyrus Vance ont ajouté, hier, au concert de critiques contre ce dernier geste de l'administration Reagan. Le ministre irakien des Affaires étrangères, M. Tariq Aziz, a vivement critiqué les Etats-Unis, dont les ventes d'armes à l'Iran sont considérées en Irak comme « un acte d'agression sans aucune justification morale ou politique ».

Dans une interview publiée hier par le *Wall Street Journal*, le ministre a ajouté que la décision américaine de vendre des missiles

anti-aériens et anti-char à Téhéran constituait une « tentative délicate » pour neutraliser la supériorité aérienne et blindée de l'Irak. De son côté, l'ancien secrétaire d'Etat Cyrus Vance a déclaré hier devant la commission des Affaires étrangères du Sénat que la politique « naïve » du gouvernement Reagan envers l'Iran a eu un effet « extrêmement négatif » sur le rôle international et la crédibilité des Etats-Unis.

D'autre part, de sources gouvernementales, le responsable des affaires pour l'Amérique centrale au secrétariat d'Etat, M. Elliott Abrams, ainsi qu'un responsable des contras à la CIA, ont travaillé en étroite collaboration avec l'an-

cienn aide de la Maison-Blanche, le lieutenant-colonel Oliver North, dans l'acheminement de l'aide privée aux contras nicaraguayens. Ces opérations ont eu lieu alors que le Congrès avait interdit l'aide gouvernementale aux contras.

En Israël, les autorités ont refusé de commenter hier une nouvelle du *Los Angeles Times* rapportant qu'un important responsable israélien et conseiller du premier ministre Peres, Amiram Nir, aurait avisé les Etats-Unis que son pays allait relâcher des prisonniers chiites au Sud-Liban afin de faciliter la libération d'otages américains au Liban.

## Le rapt de Roger Auque n'a pas été revendiqué

Un Saoudien est aussi porté disparu

AFP, AP, UPI, Reuter  
BEYROUTH

L'enlèvement à Beyrouth-Ouest du journaliste français Roger Auque, collaborateur de LA PRESSE et de Radio-Canada, n'avait toujours pas été revendiqué, hier, et un autre étranger était porté disparu au moment où l'envoyé spécial de l'archevêque de Cantorbéry, M. Terry Waite, poursuivait ses rencontres avec les porte-parole de diverses factions libanaises.

Un diplomate saoudien s'occupant des ressortissants d'Arabie saoudite étudiant au Liban, Bakr Damanhuri, a été porté manquant hier par la police libanaise. M. Damanhuri était arrivé de Djeddah à l'aéroport de Beyrouth au début de la semaine. Il a disparu quelque part sur la route entre l'aéroport et son appartement de Beourouth-Ouest. Son enlèvement présumé n'a pas été revendiqué.

L'envoyé de l'Église anglicane britannique, en mission au Liban pour la première fois depuis novembre, a indiqué hier qu'il poursuivait ses démarches en vue de la libération de tous les otages détenus au Liban. Les derniers événements portent à 18 le nombre d'étrangers présumément enlevés au Liban : six Américains, six Français, deux Britanniques, un Irlandais, un Italien, un Saoudien et un Sud-Coréen.

Suite à l'enlèvement par trois hommes armés du Français Roger Auque, le ministre des Affaires étrangères de France, M. Jean-Bernard Raimond, a averti que la politique française « ne sera pas l'otage des otages » français au Liban. Le ministre a répété que le gouvernement français continuera à tenir la même ligne, à savoir de ne pas négocier avec les ravisseurs.

Le secrétaire général des Nations-Unies, M. Javier Perez de

Cuellar, a condamné, hier, l'enlèvement de Roger Auque, comme ceux des autres otages détenus au Proche-Orient. Il a indiqué qu'il soulèvera la question des otages à l'occasion du prochain sommet islamique au Koweït à la fin du mois.

Le gouvernement belge a lui aussi dénoncé l'enlèvement de Auque, également correspondant de la Radio-télévision belge d'expression française (RTBF). Le chargé d'affaires belge à Beyrouth a demandé l'aide du gouvernement libanais en vue de faire libérer M. Auque.

#### Avertissement aux étrangers

L'émissaire Terry Waite a eu des entretiens au début de la semaine avec le leader druze Walid Jumblatt, dont la milice assure sa sécurité. M. Waite a poursuivi ses contacts hier à Beyrouth-Ouest et a rencontré Cheikh Mohammed Mehdi Chamseddine, vice-président du Conseil supérieur chiite (la plus haute instance religieuse de cette communauté), Assem Kanso, secrétaire général de la section libanaise du parti Baas (au pouvoir en Syrie) et Akef Haidar, vice-président du mouvement chiite Amal dirigé par Nabih Berri.

À l'issue de son entretien avec M. Waite, M. Haidar a conseillé aux étrangers de ne pas se montrer dans la capitale libanaise. Il s'en est pris au président Ronald Reagan en dénonçant l'interdiction américaine des vols entre les Etats-Unis et le Liban, imposée en 1985 après le piratage d'un appareil de TWA qui avait coûté la vie d'un marin américain à l'aéroport de Beyrouth. Selon M. Haidar, le mouvement Amal est peu intéressé à apporter son aide pour la libération des otages américains parce que le président Reagan « a puni le peuple libanais » plutôt que les pirates de l'appareil de TWA.

## \$250 au producteur; \$480 000 au détaillant

■ Il est facile d'accuser les pays producteurs de s'enrichir sur le dos des consommateurs de drogues, mais le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils ne sont pas les seuls à en profiter. Selon les chiffres recueillis par le comité parlementaire du Venezuela, les vrais profits vont plutôt ailleurs.

A titre d'illustration, voici le chemin parcouru par un kilo de cocaïne sur le marché des Amériques:

- un paysan bolivien touche \$250 US pour la production de feuilles de coca suffisant à produire un kilo de cocaïne;
- transformé en sulfate de cocaïne, ce même kilo est ensuite revendu \$1 100 par le laboratoire clandestin;
- raffiné en cocaïne pure à plus de 96 p. cent, le même kilo vaut ensuite \$4 500 à la sortie de Bolivie;
- rendu en Amérique centrale ou dans un autre pays de transit, le kilo passe ensuite à \$8 000;
- en arrivant à Miami ou ailleurs aux États-Unis, le même kilo de cocaïne atteint \$80 000;
- pour la vente au détail, on le réduit en y ajoutant de la poudre de lait, du sucre ou un autre produit et le kilo se multiplie par six pour se vendre \$80 le gramme ou \$480 000.

Le paysan touche environ \$250 pour une feuille de coca. Le produit de cette feuille est revendu pas moins de \$480 000 au détail.



# Pour vaincre la drogue, une force multinationale

GILLES PAQUIN  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

■ Le chiffre d'affaires annuel des trafiquants de drogues est vingt fois plus important que le budget du Venezuela et 200 fois plus que celui de la Bolivie. C'est une lutte tellement inégale que l'existence même de ces pays est en péril.

C'est ce qu'a déclaré hier à Ottawa le président d'un comité parlementaire du Venezuela sur l'usage illégal des stupéfiants, M. Vladimir Gessen Rodriguez, au cours d'une interview avec La Presse.

« Pour lutter contre ces forces occultes, il faut mettre sur pied une organisation policière multinationale comparable à celle des forces de paix des Nations-Unies », a déclaré M. Gessen.

De passage à Ottawa dans le cadre d'une tournée qui l'a conduit dans une dizaine de pays des Amériques, M. Gessen a rencontré de nombreux hommes politiques, des cadres des services policiers ainsi que des hauts fonctionnaires.

« Au Canada et aux États-Unis l'usage de la drogue est d'abord perçu comme un problème de santé », a dit M. Gessen. « On pense aussi que c'est un geste de contestation relativement innocent, mais il n'en est rien ».

« Chaque fois qu'un Canadien consomme des stupéfiants il pose un geste destructeur pour les États les plus faibles d'Amérique latine », a poursuivi le député. « Il

ne nuit pas seulement à sa santé mais aussi à la démocratie ».

La richesse des producteurs de drogues est telle qu'ils peuvent corrompre des policiers, des juges et même des gouvernements, a expliqué M. Gessen.

Épargné jusqu'au début des années 80, le Venezuela est maintenant aux prises avec ce genre de problèmes, dit M. Gessen. « Le trafic, la production et la consommation, cela existe maintenant chez nous. Ce n'est pas encore aussi grave qu'en Colombie ou au Pérou, mais cela augmente ».

Selon lui, la situation est en partie attribuable à la campagne de répression de la production menée par les autorités américaines dans certains autres pays de la région. Les producteurs sont contraints de déménager, explique-t-il.

« On a vu, par exemple, la production de marijuana se déplacer du Mexique à la Colombie puis en Jamaïque. La fabrication de la cocaïne a quitté le Chili pour s'étendre à quatre pays de la région. Mais pendant ce temps, la consommation ne diminue pas aux États-Unis », souligne M. Gessen.

Les Américains s'attaquent aux producteurs, mais ils font peu d'efforts pour combattre la consommation chez-eux, dit-il. C'est une erreur de leur part.

Réduire la production dans un pays et la voir se déplacer pendant que se maintient la consommation ne sert à rien selon lui. « Les deux luttent doivent se mener de front », dit-il.

Des statistiques officielles dé-

montrent que 60 000 familles de paysans boliviens et 50 000 autres au Pérou vivent de la culture du coca, dit le député. Pour enrayer la production il faut aussi trouver un produit de substitution leur permettant de gagner leur vie, dit-il.

Ces infortunés sont de plus les jouets des mouvements subversifs note le député. Il est frappant de constater que la production se pratique précisément là où la guérilla est active. Les forces gouvernementales n'ont ni les moyens ni les ressources pour combattre les deux en même temps, dit-il.

La seule riposte possible c'est de créer une force policière multinationale aussi bien organisée que la mafia et dotée de ressources financières comparables. soutient le député. Sinon, la corruption et la violence s'installent dans ces pays, dit-il.

Il cite en exemple le cas de la Colombie où 17 juges ont été tués l'an dernier, le ministre de la Justice, Lara Bonilla, a été assassiné il y a deux ans, et le colonel des forces de répression du trafic est mort en novembre dernier.

Les petits pays, comme le sien, sont incapables de lutter seuls contre la puissance de la mafia, dit-il. Le Canada pourrait jouer un rôle de « catalyseur » dans une telle croisade. Alors que de nombreux pays d'Amérique latine craignent ou se méfient des États-Unis, ils n'ont pas les mêmes réserves face au Canada, dit-il. Il aurait une place de conciliateur. Le temps presse.

## Les jeunes libéraux veulent récupérer les déchets solides

MARIO FONTAINE

■ Au moment où le gouvernement Bourassa met la hache dans les sociétés d'État, la Commission-jeunesse du Parti libéral lui a proposé, hier, d'en créer une nouvelle, la Société québécoise d'organisation de la récupération. Son but: recycler une foule de déchets actuellement enfouis ou incinérés.

Selon les jeunes libéraux québécois, une société semblable verrait à la mise en place de huit ou neuf centres de tri régionaux, confiés à des concessionnaires. « Nous croyons que le potentiel économique caché dans nos déchets est assez élevé pour ne pas lier le gouvernement de façon directe et importante du point de vue du financement », lit-on dans un rapport publié hier par la Commission.

Les jeunes libéraux tireront deux ou trois résolutions de ce rapport de 25 pages, pour les soumettre au conseil général du PLC la semaine prochaine. Ultérieurement, ils déposeront leur programme complet sur l'environnement lors du congrès général des membres, l'an prochain.

« Il est temps de cesser de parler de l'environnement avec des mesures conjuguées au futur. La jeunesse du Québec a soif d'un environnement de qualité », déclarait hier Pietro Perrino, président de la Commission-jeunesse. Il vaut mieux, dit-il, ne présenter que quelques mesures immédiates applicables que d'élaborer des scénarios utopiques qui ne seront jamais réalisés. L'actuel programme du Parti libéral en matière d'environnement n'est pas assez complet, convient M. Perrino.

Les jeunes libéraux se gardent bien toutefois de jeter la pierre au premier ministre Bourassa, tout comme ils évitent d'attaquer de front les grandes sociétés, souvent sources d'une importante pollution atmosphérique et aquatique. Ils se contentent de proposer la création d'une commission itinérante chargée d'entendre les industriels sur les problèmes de rejets, et d'efforts pour les « responsabiliser ».

Pour l'heure, les jeunes libéraux québécois visent surtout à sensibiliser les citoyens et les gouvernements. Aux premiers ils demandent d'éviter le gaspillage. Une famille québécoise moyenne utilise près de 900 litres d'eau par jour, dont deux litres par personne seulement servent à éteindre la soif, dit le rapport. La mise en place de compteurs, une hausse de la taxe d'eau, une ventilation du compte de taxe afin de faire prendre conscience aux contribuables du coût réel de l'eau, voilà autant de moyens de alerter les gens croient-ils.

Aux gouvernements (Québec et municipalités), ils exigent des actes en matière de récupération et de recyclage, ainsi qu'une modification au règlement québécois sur les déchets solides. Cela afin d'obliger les municipalités à effectuer chaque semaine un enlèvement de déchets — comme on les connaît maintenant — et un autre enlèvement pour les ressources secondaires (papiers, verre, canettes d'aluminium, etc.).

Le Parti libéral compte de 10 à 12 000 jeunes en ses rangs, qui peuvent contrôler jusqu'au tiers des votes aux moments cruciaux. Nous voulons faire du thème de l'environnement une question majeure dans le parti, assure M. Perrino.

# La France s'ouvre davantage à la télé et aux films québécois

RUDY LE COURS  
de la Presse Canadienne  
QUÉBEC

■ Les films et les émissions de télévision québécois pourraient enfin être assurés d'un débouché sérieux en France grâce au financement croisé de la télévision à péage (TVP).

Le ministre québécois des Communications Richard French se montre très optimiste à la suite de sa mission automnale en France où il a notamment pu s'entretenir avec M. André Rousselet, le président de Canal Plus, la deuxième plus importante chaîne TVP au monde.

Conscient que les efforts québécois pour pénétrer le marché européen ont connu des résultats plutôt mitigés jusqu'ici, le ministre avait donc lancé l'idée d'un partage de l'actionnariat: une société québécoise achète des actions d'une maison française et vice-versa.

« Ce qui devient vraiment intéressant ainsi, confie le ministre en entrevue, c'est que les gens qui doivent alimenter en contenu audiovisuel francophone les postes québécois et français de TVP auront tout intérêt à coordonner leurs efforts de production. »

Du même coup, s'enthousiasme M. French, on parvient à augmenter et rentabiliser les produits québécois de culture électronique.

« La réponse de M. Rousselet à mon exercice de vente, c'est qu'il aimerait acheter une participation dans la TVP canadienne. Moi, j'étais très heureux car nous souhaitons un financement croisé. C'est la première fois qu'on reconnaît un intérêt quasi spontané de la part d'un entrepreneur français dans le domaine télévisuel et, qui plus est, de celui qui a réussi le mieux jusqu'ici. »

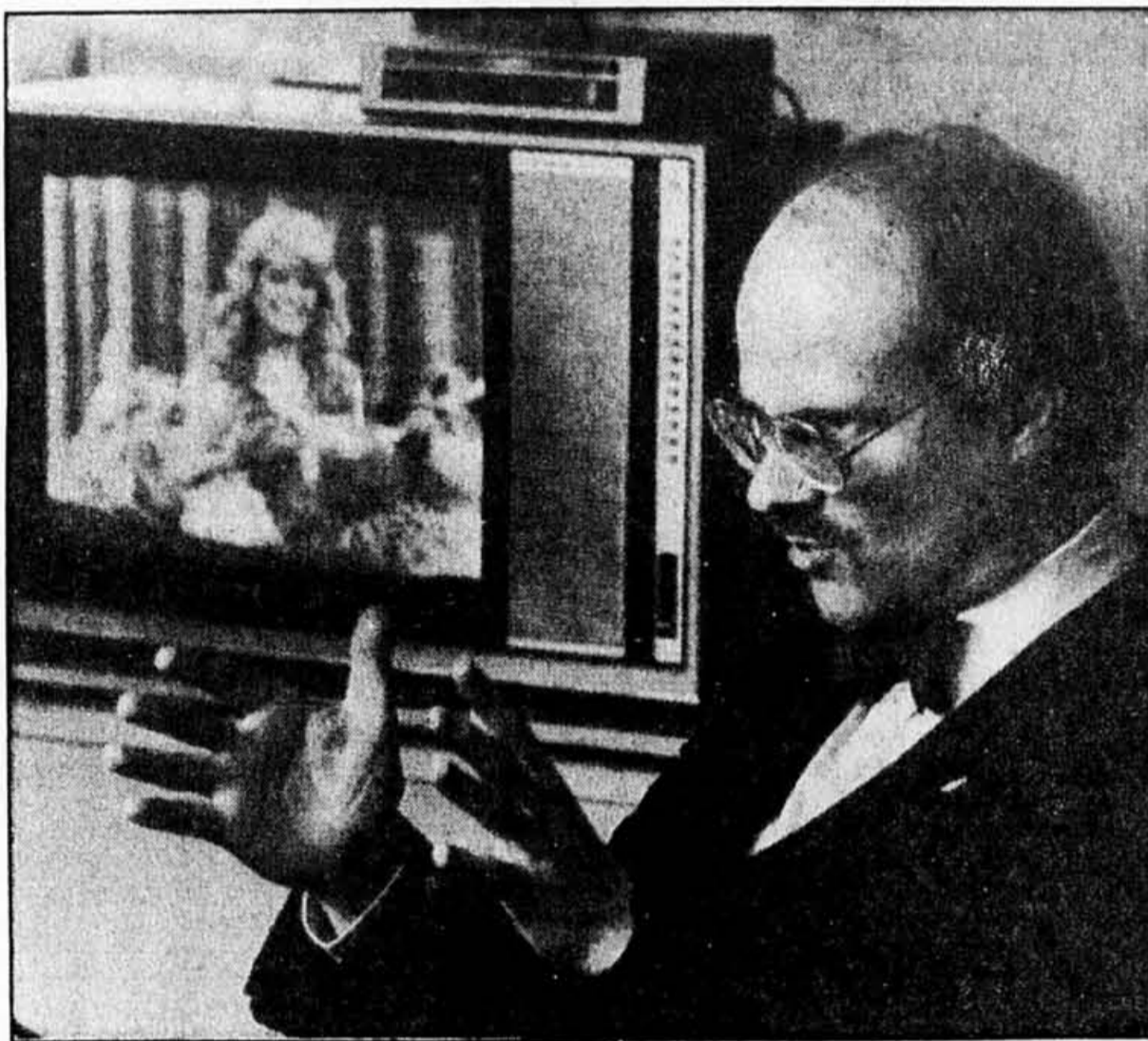
Canal Plus, la seule TVP française, compte maintenant 1,4 million de foyers abonnés. La seule limite objective actuelle à sa croissance, c'est la fabrication des décodeurs capables de décrypter ses ondes. On compte une longue liste d'attente.

Canal Plus est parmi les principaux financiers de l'industrie cinématographique française et probablement le principal acheteur de films au monde: 365 l'année dernière. « A notre grand désespoir, Canal Plus n'a jamais acheté un film québécois ou canadien », déplore M. French.

À son retour au Québec, M. French a contacté les responsables des réseaux privés de télé francophone. C'est avec M. Harold Greenberg, président de Astral-Pathé-Bellevue elle-même actionnaire importante de Premier Coix-TVEQ (Super-écran), que les possibilités s'avèrent les plus prometteuses.

« M. Greenberg est probablement le Québécois le mieux placé, à la fois à cause de son expertise en matière de production et de financement cinématographiques et à cause de son rôle dans la revitalisation de Premier-Choix, pour susciter l'intérêt de Canal plus et pour négocier une participation sérieuse dans les deux sens. »

Une rencontre entre MM. Greenberg et Rousselet est prévue à Paris d'ici la mi-février. M. French prévoit que le dossier pourrait beaucoup y progresser.



Le ministre des Communications, Richard French, a annoncé hier que les films et émissions québécois pourraient être diffusés en France grâce à la télé payante.

Jusqu'à maintenant, le rôle du gouvernement du Québec dans ce dossier est un de catalyseur, de promoteur de l'entrepreneur québécois.

Mais selon la tournure des évé-

nements, le rôle de Québec pourrait s'activer par le biais de la SODICC, la Société de développement des industries de la culture et des communications.

La SODICC a en effet prêté \$3

millions pour la relance de Premier-Choix—TVEQ avec possibilité de convertir le prêt en actions au prix de \$3,82 chacune. Elles se transigent présentement à \$7 sur le parquet de la Bourse.

## Les libéraux fédéraux seraient prêts à amnistier les Turcs

MARIO FONTAINE

■ Les libéraux fédéraux seraient prêts à amnistier les « faux » réfugiés turcs et à les autoriser à demeurer au Canada s'il n'en tient qu'au député de Papineau aux Communes, André Ouellet.

Ces gens ont été induits en erreur dans leur pays, ils sont venus ici de bonne foi dans l'intention de travailler. Plusieurs ont dépensé une bonne partie sinon la totalité de leurs biens pour ce faire, de plaider l'ancien ministre: « Je serais à prime abord plutôt favorable à ce qu'on les garde au Canada. »

Le député a émis cette opinion hier, à l'issue d'une réunion de l'aile québécoise de son parti où cette question avait été soulevée. Il l'a fait devant la nouvelle présidente du caucus québécois du PLC, Lucie Pépin, qui ne l'a pas contredit. Celle-ci admet n'avoir pas complété sa réflexion sur ce sujet.

Selon M. Ouellet, le gouvernement conservateur restreint délibérément le nombre d'immigrants reçus au Canada, et il convient de s'élever contre cette pratique. « On va se battre contre tout changement à la politique d'ouverture qui existait auparavant », précise M. Ouellet. Il craint notamment l'imposition d'un visa universel, qui frapperait tous les pays sauf les États-Unis. Les Américains appliquent cette formule depuis fort longtemps, n'en exemptant que les Canadiens.

La présidente du caucus québécois estime pour sa part que la mise en place de tribunaux de première instance offrirait un embryon de solution au problème des réfugiés, en réduisant les délais d'étude de dossiers à un mois ou deux. Mme Pépin accuse le gouvernement Mulroney d'avoir laissé la situation se dégrader. Il était au courant de ce problème depuis octobre, a-t-elle répété hier, et le visa aurait dû être imposé à la Turquie dès l'automne, estime la députée d'Outremont: « Les conservateurs arrivent 2 000 cas trop tard ».

Elle invite le cabinet tory à déposer sa nouvelle Loi sur l'immigration au plus tôt. La loi actuelle avait été adoptée par les libéraux eux-mêmes, sous l'ancien gouvernement Trudeau. Son volet sur les réfugiés visait à accueillir les ressortissants étrangers dont la sécurité était menacée dans leur propre pays pour des motifs militaires, politiques ou religieux. On ne parlait pas, alors, de réfugiés « économiques », qui ne sont pas reconnus par la convention de Genève à laquelle adhère le Canada.

Il n'est pas impossible que cette question soit à nouveau soulevée la semaine prochaine par les libéraux fédéraux du Québec, lors d'un caucus spécial qu'ils tiendront dans les Cantons de l'Est. Celui d'hier a permis à Mme Pépin d'entamer son mandat comme présidente du caucus, un poste où elle a succédé à son collègue de Laval-des-Rapides Raymond Garneau.

**Cégep du Vieux Montréal**  
**Éducation permanente**

**FORMATION EN GESTION**  
**POUR LA P.M.E. (PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE)**

**11 cours offerts aux sessions**  
**hiver et printemps 1986**

GENERAL	1. Comment lancer une petite entreprise 2. Comment développer votre entreprise 3. Comment exploiter un commerce de détail
GESTION	4. Gestion efficace pour votre entreprise 5. Gestion des ressources humaines
COMPTABILITE	6. Tenue de livres
FINANCE	7. Les 10 commandements de la finance 8. L'impôt, votre entreprise et vous
MARKETING	9. Principes généraux de marketing 10. Promotion et publicité
VENTE	11. L'ABC de la vente

**Coût :** 45\$ par cours    **Durée :** 30 heures  
**Début des cours :** février et mars  
**Admission-inscription :**  
20 janvier 1987 de 17h00 à 19h30

**Renseignements :** Cégep du Vieux Montréal  
255, rue Ontario est, Montréal, tél. : 284-7253, 7225

# Le chef de la diplomatie française au Canada

La francophonie et l'accord sur la pêche au centre des préoccupations

Reuter  
PARIS

■ La francophonie et les négociations sur le renouvellement d'un accord sur la pêche devaient être au centre des entretiens que doit avoir Jean-Bernard Raimond, ministre français des Affaires étrangères, lors de sa visite officielle au Canada aujourd'hui et demain.

La visite du chef de la diplomatie française fait suite au report de la visite officielle que devait effectuer le premier ministre Jacques Chirac à la mi-janvier.

Chirac, qui avait déjà reporté sa visite en septembre en raison de

la vague d'attentats à Paris, a une nouvelle fois repoussé son voyage la semaine dernière en invoquant « la situation intérieure française ».

Pour sa première visite officielle au Canada, Raimond doit s'entretenir aujourd'hui à Ottawa avec le premier ministre Brian Mulroney et son homologue canadien, Joe Clark.

Il se rendra demain à Québec pour y rencontrer le premier ministre Robert Bourassa et M. Gil Rémillard, ministre délégué aux Relations internationales.

M. Raimond sera accompagné par MM. Michel Noir, ministre délégué chargé du Commerce ex-

térieur, et François Léotard, ministre de la Culture et de la Communication.

On se félicite à Paris du « bon climat » des relations entre les deux pays, et l'on note que les échanges se sont améliorés sensiblement depuis l'arrivée de Mulroney au pouvoir à Ottawa en 1984.

La balance commerciale entre les deux pays est favorable à la France, avec quelque \$3,8 milliards can. d'exportations françaises vers le Canada contre environ \$2 milliards can. d'importations.

Le dossier « pêche » comprend principalement les négociations actuellement en cours entre Ottawa et Paris sur le renouvellement

de l'accord de 1972, venu à expiration au 31 décembre.

Une mission technique française est arrivée mardi à Ottawa pour débattre de ce sujet et l'on se dit optimiste côté français quant aux chances d'un accord.

La préparation du sommet francophone, prévu pour les 2, 3 et 4 septembre au Québec, sera également abordée par Raimond avec ses interlocuteurs québécois.

Le président François Mitterrand doit assister à ce sommet en compagnie de Chirac, qui pourait à cette occasion, juste avant ou juste après les cérémonies, effectuer cette visite officielle deux fois reportée.

## Un comité chargé d'appliquer la taxe sur le bois d'oeuvre

Presse Canadienne  
VANCOUVER

■ Ottawa et les provinces ont convenu de confier à un comité la responsabilité d'appliquer la nouvelle taxe de 15 p. cent sur les exportations de bois d'oeuvre canadien aux États-Unis.

C'est ce qu'a fait savoir mercredi la ministre canadienne du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, à l'issue d'une rencontre de trois heures avec les ministres des provinces.

Le comité décidera de la re-

distribution du produit de la taxe entre les provinces exportatrices, et de la façon dont ces sommes pourront être utilisées sans violer les clauses de l'accord canado-américain.

On évalue à environ \$550 millions par année les revenus tirés de la taxe.

Parmi les applications possibles, a expliqué Mme Carney, l'argent pourrait servir à financer des programmes de reboisement et à aider les travailleurs qui perdront leur emploi à la suite de fermetures causées par l'impact de la nouvelle taxe.

# LA FACTORERIE DE TAPIS

# SOLDE

# D'INVENTAIRE DE 25,000,000\$!

Épargnez 45%

**ROBUSTE TAPIS BOUCLÉ EN RELIEF**

- Fait de 100% nylon de haute qualité, lui assurant durée hors pair et entretien sans souci.
- Boucles au tissage serré.

PRIX SPÉCIAL: **5<sup>99</sup>\$** la v<sup>2</sup>

Une valeur de: **10,99\$** la v<sup>2</sup>

Épargnez 46%

**TAPIS BOUCLÉ TEXTURÉ**

- Boucles à tissage serré pour durabilité et entretien sans souci.
- Convient parfaitement aux pièces à circulation intense.
- Offert en un beau choix de coloris.

PRIX SPÉCIAL: **6<sup>99</sup>\$** la v<sup>2</sup>

Une valeur de: **12,99\$** la v<sup>2</sup>

**ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%**

**COUPONS DE TAPIS, GRANDEURS VARIÉES**

- Épargnez sur une imposante sélection de splendides coupons de tapis, grandeur pièce.
- Au choix: Tapis "Saxony", style berbère et plusieurs autres modèles.

Épargnez 47%

**ÉLÉGANT TAPIS "SAXONY"**

- Fait de 100% nylon pour entretien sans souci et durabilité accrue.
- Traité "SCOTCHGARD"™ pour résister aux taches et à la saleté.

PRIX SPÉCIAL: **8<sup>99</sup>\$** la v<sup>2</sup>

Une valeur de: **16,99\$** la v<sup>2</sup>

Épargnez 47%

**LUXUEUX TAPIS AUX TONS MULTIPLES**

- Moelleux tapis ciselé, traité "SCOTCHGARD"™.
- Fait de 100% nylon de première qualité.
- Vaste choix de magnifiques coloris.

PRIX SPÉCIAL: **8<sup>99</sup>\$** la v<sup>2</sup>

Une valeur de: **16,99\$** la v<sup>2</sup>

Épargnez 41%

**TAPIS BERBÈRE**

- Un magnifique tapis style européen qui rehaussera le ton de tout décor.
- Offert en une gamme de coloris naturels.
- Tissage à boucles pour longue durée.

PRIX SPÉCIAL: **9<sup>99</sup>\$** la v<sup>2</sup>

Une valeur de: **16,99\$** la v<sup>2</sup>

Épargnez 50%

**TAPIS "SAXONY", DES PLUS MOELLEUX**

- L'épaisseur sans pareille de ce tapis "Saxony" vous assure confort luxueux sous vos pieds!
- Fait de 100% nylon pour durabilité accrue.

PRIX SPÉCIAL: **15<sup>99</sup>\$** la v<sup>2</sup>

Une valeur de: **31,99\$** la v<sup>2</sup>

Épargnez 50%

**TAPIS ORIENTAUX**

- Épais et moelleux tapis orientaux tissés, qui sauront rehausser le ton de tout décor.
- Vaste choix de motifs traditionnels et modernes.

PRIX SPÉCIAL: **79<sup>00</sup>\$** ch.

Une valeur de: **159,99\$** ch., env. 6 x 9 pi

Épargnez 36%

**TAPIS "SAXONY" CISELÉ**

- Luxueux tapis d'une douceur remarquable!
- Fait de 100% nylon DuPont pour durée accrue.
- Traité "SCOTCHGARD"™.

PRIX SPÉCIAL: **15<sup>99</sup>\$** la v<sup>2</sup>

Une valeur de: **24,99\$** la v<sup>2</sup>

Épargnez 50%

**TAPIS ÉPAIS ET LUXUEUX**

- Fait de 100% nylon de première qualité.
- Traité "SCOTCHGARD"™ pour entretien des plus faciles.
- Vaste choix de coloris recherchés.

PRIX SPÉCIAL: **19<sup>99</sup>\$** la v<sup>2</sup>

Une valeur de: **39,99\$** la v<sup>2</sup>

# JUSQU'À 60% DE RABAIS

\* Les réductions de prix étaient peut-être en vigueur avant cette vente. Tant qu'il y en aura.

# La Factorerie de Tapis MD

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE DE COUVRE-PLANCHERS AU CANADA.

• Appelez pour estimation gratuite à la maison: 521-4273 • Magasinez en personne ou service à domicile  
• Sans obligation • Crédit offert • Installation sur demande avec garantie de service à vie • Coupe immédiate sur mesure • Apportez les mesures de votre pièce.



**BROSSARD**  
ST-LÉONARD  
ST-LAURENT  
LAVAL  
VILLE LASALLE  
QUÉBEC  
OTTAWA

7205 Boul. Taschereau Ouest  
6878 Rue Jean-Talon Est  
3450 Côte-Vertu  
1710 Boul. des Laurentides  
7800 Boul. Newman  
5500 Boul. des Gradins  
1560 Chemin Merivale

(En face de Place Portobello)  
(À l'Est de Langeller)  
(En face de Place Vertu)  
(Au coin de St-Martin)  
(En face de Marché du Boulevard)  
(Place Lebourgneuf)  
(Au coin de Meadowlands Dr.)

658-8440  
259-2571  
332-2851  
668-1140  
367-3141  
662-1430  
226-3961

**HEURES D'OUVERTURE:**  
LUN. au MER.: 9 h à 18 h  
JEU. et VEND.: 9 h à 21 h  
SAM.: 9 h à 17 h

ÉGALEMENT À VILLE DE QUÉBEC  
• MONTREAL • HALIFAX/DARMOUTH  
• OTTAWA • TORONTO • HAMILTON  
• LONDON • ST. CATHARINES  
• SUDBURY • WINNIPEG • REGINA  
• SASKATOON • CALGARY  
• EDMONTON • VANCOUVER • HOUSTON  
• DALLAS • AUSTIN • SAN ANTONIO

# Bourassa en Europe

Presse Canadienne  
QUÉBEC

■ Le premier ministre Robert Bourassa effectuera une visite privée en Grande-Bretagne et en Suisse du 27 janvier au 5 février.

À Londres, il rencontrera la journée où il doit se remettre du décalage horaire d'anciens collègues de classe de l'université d'Oxford.

Après une rencontre avec le délégué général du Québec à Londres le lendemain, il s'entretiendra avec des gens d'affaires britanniques pressentis comme potentiels investisseurs au Québec.

La Grande-Bretagne est soit dit en passant le deuxième partenaire commercial étranger du Québec après les États-Unis.

M. Bourassa terminera cette journée par un dîner avec les huit premiers conseillers en Commerce extérieur. Il s'agit essentiellement de Québécois en poste à Londres susceptibles de le conseiller sur les possibilités d'affaires ou d'investissements.

Le lendemain 30 janvier, M. Bourassa rencontre le conseil de rédaction de la prestigieuse et très sérieuse revue *The Economist* qu'il aimait à lire « pour se détendre » entre deux étapes de la campagne électorale en 1985.

Il terminera cette dernière journée en terre d'Albion par une rencontre avec le Haut Commissaire du Canada.

### Suisse

M. Bourassa s'envolera ensuite pour Zurich où officiellement on indique qu'il prendra congé le samedi 31 janvier.

Le lendemain, il doit déjeuner à Davos avec la ministre fédérale du Commerce extérieur, Mme Pat Carney. Son vis-à-vis québécois Pierre MacDonald accompagnera M. Bourassa au cours de l'étape suisse.

Ensuite, M. Bourassa multipliera les rencontres : avec MM. Klaus Schwab et Stéphane Garelli, respectivement président et directeur général du World Economic Forum, et avec M. Raymond Barre, ancien premier ministre de la République française et personnalité toujours présente sur l'échiquier politique de l'Hexagone.

En soirée, il dinera avec la délégation québécoise qui participera au Symposium du WEF, véritable sommet international des affaires qui doit réunir plus de 700 présidents et directeurs généraux d'entreprises.

Cette délégation québécoise, en plus de M. MacDonald, est formée de Mme Guylaine Saucier du groupe Saucier, ainsi que de MM. Laurent Beaudoin de Bombardier, André Berard de la Banque nationale, Claude Castonguay de La Laurentienne, N. Byron Cavadias de CAE Electronique, Armand Couture de Lavalin, Pierre Ducros, de Ducros, Meilleur, Roy, Michel Gaucher de Sofati, Jean-Paul Gourdeau de SNC, William D. Mulholland de la Banque de Montréal, Bernard Poulin du groupe S-M, Bruno Riverin de la Caisse centrale Desjardins, William I.M. Turner Jr. de Consolidated Bathurst et Philip Johnson du Trust Royal.

Le lendemain, M. Bourassa présidera le séminaire spécial sur le Québec. Le gouvernement offrira ensuite une réception aux participants du symposium. M. Bourassa en profitera aussi pour tenir des rencontres privées avec des gens d'affaires et des personnalités politiques.

Le lendemain 3 février, de retour à Zurich, le premier ministre rencontrera la haute direction de la Société Oerlikon-Bührle et celle de la compagnie Alusuisse qui mijote un investissement majeur au Québec.

Enfin, pour la dernière journée de son voyage européen, M. Bourassa se rendra à un déjeuner donné en son honneur par l'Union des banques suisses. La journée se terminera officiellement par une rencontre avec des banquiers suisses.

# F·O·U·R·R·U·R·E·S·

Oui, la fourrure dont vous rêviez est maintenant à votre portée!

**400\$ à 1500\$**

**DE RABAIS**

durant notre fantastique

**SOLDE DE**

**FOURRURES**

**DE JANVIER**

Vous ne pourrez résister à l'envie de vous choisir une fourrure parmi tous nos modèles à prix réduits. Voyez ce magnifique assortiment et profitez de réductions allant de 400\$ à 1500\$. Un lot superbe comprenant des manteaux de 120 cm de long, vestes et accessoires en vison, raton laveur, renard, castor et coyote. Aussi, des offres spéciales des manufacturiers ainsi que des occasions uniques. Laissez-nous vous donner un avant-goût. Manteau de vison femelle.

Ord. 5999\$, 4499\$.

Manteau de vison avec manches de renard. Ord. 3499\$ 2999\$.

Manteau de raton laveur. Ord. 2299\$ 1799\$.

Manteau de renard. Ord. 1799\$ 1399\$.

Veste de vison. Ord. 2499\$ 1999\$.

25% de rabais sur les fourrures signées «Reville». Des modèles exclusifs à 25% de rabais sur le prix ordinaire. Achats en magasin seulement.

Centre-ville de Montréal.  
Fourrures, rayon 152



Service régulier vers  
**EDMONTON**  
de MONTREAL  
LUNDI à VENDREDI

Dép. 7h Arr. 11h  
via Toronto

**289\$** aller simple



Essayez notre service  
**FAUTEUIL CONFORT PLUS<sup>MD</sup>**  
pour 50\$ en sus.

**WARDAIR**

Votre satisfaction nous donne des ailes

**C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie**



Centre-ville Montréal, lun. à mer., 10h à 18h, jeu. et ven., 10h à 21h, sam., 9h à 17h  
Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h, jeu. et ven., 9h30 à 21h, sam., 9h à 17h  
Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Jardins Dorval 631-6741 • Centre Rockland 739-5521  
Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470 • Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455

